Cercle Royal des Officiers de Réserve de Mons et Région
Je serai fidèle envers mon Roi, mon Pays et l'Armée, garante de son intégrité
Ik zal loyaal mijn Koning, mijn Land en het Leger, waarborg van zijn onschendbaarheid dienen

CONTACT

Belgique-België
P.P-P.B.
7000 Mons
BC 17454

2 / 2021

Trimestriel

P 801051

Octobre – Novembre – Décembre

Bureau de dépôt :
Mons – Hyon

Editeur responsable
Alain KICQ
Rue de la Licorne, 34
7022 Hyon
Belgique - België

Sommaire

Le mot du Président

A.G. du 12 mars 2022

Articles :

- La pratique du football dans les tranchées
- La guerre n'était pas finie pour certains Japonais
- Les 70 ans de l'OTAN
- Halte à l'Agribashing - E.Carlier
- Les menaces de 2021 - E. Carlier
- Jérôme Daubechies, un patriote de la 1GM

In memoriam : Robert Antoine

Activités 2022 :

- A.G. du CROR Mons
- Visite du MMM
- Musée de la base de Florennes
- Monchartourn Tournai, ville militaire

Bulletin d'inscription aux activités

Chers Camarades,

L'année 2021 n'a pas été facile pour une bonne partie de nos concitoyens que ce soit la pandémie de la COVID ou encore les terribles inondations de la mi-juillet qui ont causé de nombreux et d'importants dégâts matériels mais aussi, malheureusement, la mort de quelques dizaines de personnes qui ont meurtri des familles.

« L'aide à la Nation ». C'est sous cette dénomination que l'armée a classé ses missions de soutien aux maisons de repos durant première vague du covid ou plus récemment son déploiement en zone sinistrée après les inondations de juillet. Des interventions qui, si elles ont massivement été saluées, furent également décriées. Trop lentes, trop faibles, a-t-on pu entendre, pendant que de leur côté les militaires répètent qu'ils vont avant tout où on les envoie, avec les moyens qu'on leur donne. Y a-t-il erreur sur les attentes ?

Comme le rappelle l'économiste Wally Struys, professeur émérite à l'Ecole Royale Militaire, « l'aide à la Nation reste effectivement une mission en quelque sorte résiduelle de l'armée, induite par l'obligation de continuité de ses autres missions en cours. Les efforts n'étant supposés être déployés que lorsque les autres disciplines d'urgence (pompiers, protection civile, Croix-Rouge, etc.) touchent à leurs propres limites. Il est clair que l'aide à la nation est prévue dans les missions de la Défense seulement si les missions principales sont toujours assurées. Il faut ainsi pouvoir dire que si l'on avait eu au moment des inondations 2.000 hommes en mission à l'étranger, ça aurait été difficile de les déployer sur place. »

Sur le terrain des inondations, nombreux sont ceux qui ont ainsi fait le constat des limites de certains moyens déployés. C'est notamment le cas des bourgmestres des communes sinistrées. « Par exemple, des bateaux puissants pouvant aller chercher des gens dans les rues inondées, cela manquait cruellement », précisait l'un d'entre eux.

Seulement, il a fallu rapidement se rendre compte que des ponts facilement aménageables, comme les célèbres préfabriqués de marque Bailey, l'armée belge n'en possédait plus. Le numéro deux de l'armée, le général-major Marc Thys, le déplorait lui-même : « Ils ont été vendus ou donnés à d'autres armées, notamment au Congo. Toutefois, la Défense garde une certaine capacité de déploiement, mais plusieurs de nos interlocuteurs s'accordent à dire qu'elle a, en conséquence, perdu en réactivité ».

Les activités, dont certaines sont menées en commun avec les cercles OR du Hainaut, reprendront, nous l'espérons en 2022. Et nous commencerons par **l'A.G. qui se tiendra le 12 mars**. Vous trouverez tous les détails dans ce Contact.

Nous vous annonçons également que ce sera le dernier Contact format papier que vous recevrez, sauf exception à me signaler. **Dorénavant le document sera envoyé par mail**. En effet, des revues nous reviennent car le destinataire a soit changé d'adresse et ne manifeste pas son changement de domicile, soit est malheureusement décédé et nous ne sommes pas informés. Dès lors, cela nous entraine à des frais coûteux d'impression et postaux.

Donc, faites -nous part de votre adresse mail, SVP.

A l'approche des fêtes de fin d'année, permettez-moi de vous souhaitez un avenir surement meilleur ainsi que pour vos proches. Je vous souhaite une excellente année en santé, en découvertes selon vos affinités et surtout du bonheur dans votre quotidien.

Le Président

Assemblée générale

Samedi 12 mars 2022

15H15 Dépôt de fleurs au monument des Chasseurs à Pied
16H00 Assemblée générale
17H00 Conférence *
18H30 Apéritif
19H30 Toast à sa Majesté le Roi suivi du repas de tradition

Tenue : SD avec bijoux ou tenue de ville

---

* « La Défense belge doit-elle continuer à s'investir en Afrique et au Congo en particulier ? »

Conférence de Colonel BEM Eric Kalajzik, Lic

Participation au repas de tradition:

Membre du CROR/Mons 50,**00 € (*)**

Non membre : **57,00 €**

à verser au compte **BE64 0015 7243 3452** du CROR Mons

(*) Membre en règle de cotisation au 31 décembre 2021

Cotisation 2022

Chers amis OR,

Ce dernier numéro de « Contact » de l'année est l'occasion de vous rappeler que la cotisation reste la même pour ce nouvel exercice. Cette dernière est toujours fixée à 12,50 € et peut être versée au compte BE64 0015 7243 3452, code Bic GEBABEBB de notre association.

C'est en étant nombreux, OR en activité et honoraires, que nous parviendrons à faire entendre notre voix principalement si nous souhaitons avoir une certaine influence en matière de politique de la réserve.

D'avance je vous remercie,

A. KICQ
Cdt Hre

Président

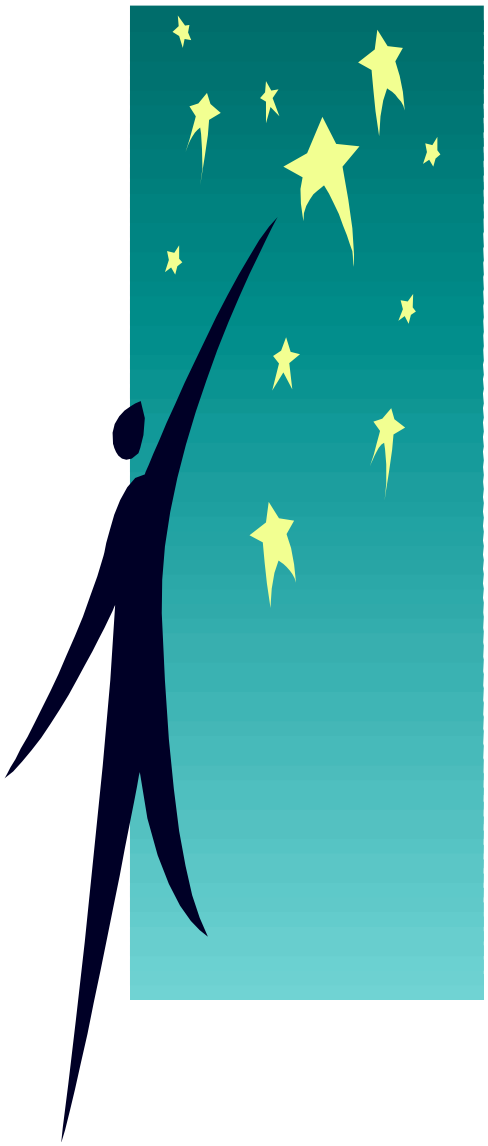

Assemblée Générale du CROR Mons

12.03.2022

Menu

Apéritif et zakouskis chauds et froids

(5 à 6 pièces / personne)

Toast à SA Majesté le Roi

Entrée

En chaud :

Salade pommes et Gambas sur lit de Grenaille

Filet de Rouget Tomates à l'huile d'Olive

En froid :

Salade de Pommes et Betterave Balsamique et Chèvre Frais

Saumon en Belle-Vue

Sauce Cocktail, Mayonnaise, Guacamole, Aïoli, Tapenade

Carpaccio de Bœuf et Parmesan

Canard Fumé Pommes légèrement caramélisées

Jambon de Parme et Melon

Tomates Mozzarella

Plat

En chaud :

Boulette de Quinoa au Curcuma et Chavignol

Pièce de Veau aux Légumes

Ravioles aux Cinq Fromages et Epinards

Poulet de Bourgogne au Romarin

Salade Grecque à la Fêta

Pains

Buffet de desserts

Vins blanc et rouge

Eaux plate et pétillante

Participation aux frais : **50,00 € (*) pour les membres**
et 57,00 € pour les non membres

Comment vous inscrire ?

- Soit en versant la somme au compte **BE64 0015 7243 3452** avec la cotisation 2022 (12,50 €), cela fait **67,50 €**
- Soit en le signalant par lettre, mail ou téléphone au Président, A. KICQ,
  Rue de la Licorne 34 à 7022 Hyon (Tél : 065/35 42 85), GSM : 0485/13 12 01, e-mail : **alainkicq49@hotmail.com**

- Soit en le signalant par lettre, mail ou téléphone au Vice-Président, R. TASIAUX
  Drève du Prophète 62 à 7000 Mons (Tél. 065/33 58 75), GSM 0475/68 74 57, e-mail: **ait-belgium@skynet.be)**

(*) Pour les membres en règle de cotisation 2021 au 31 décembre

Samedi 12 mars 2022 - Ordre du jour de l'assemblée générale des membres du CROR Mons

Chers Amis OR,

Vous êtes invités à participer à l'Assemblée Générale statutaire de votre Cercle.
Cette Assemblée Générale se déroulera le samedi 12 janvier 2022 à 16H00, aux Ateliers des FUCaM, rue des Sœurs Noires, 2 à Mons. Au cours de cette A.G., les responsables de branche dresseront le bilan de l'année 2021 et vous soumettront les perspectives et évolutions pour l'année 2022.

Ordre du jour :

- Lecture du procès-verbal de l'Assemblée du 18 janvier 2020
- Appel de deux scrutateurs aux élections
- Appel nominal des présents et des votants
- Rapport du Président, le Cdt Hre A. KICQ
- Rapport du Vice –Président et S1, le Cdt Hre R. TASIAUX
- Rapport du S2, le Lt-Col(r) E. POSKIN
- Rapport du S4, le Cdt (r) Ph. DELATTRE
- Rapport des commissaires aux comptes pour l'exercice 2021,
- Election du Conseil d'Administration

Sont sortants et rééligibles les administrateurs suivants :

- Thierry Marcq
- Philippe Delattre
- Alain Stouffs

Les lettres de candidature à un poste d'Administrateur doivent parvenir pour le 3**1 décembre 2021** au plus tard au Président A. KICQ, Rue de la Licorne, 34 à 7022 Hyon.

Les candidatures à la Présidence doivent parvenir pour le **31 décembre 2021** au plus tard au Vice-Président Raymond TASIAUX, Drève du Prophète, 62 à 7000 Mons.

Seuls les membres en règle de cotisation au 31.12.2021 pourront prendre part au vote pour les élections du 12.03.2022.

AG du 12 mars 2022

Ateliers des FUCAM
Rue des Sœurs Noires, 2 à 7000 Mons
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart

Programme

15H15 Dépôt de fleurs au monument des Chasseurs à Pied,
Place des Chasseurs à Mons

16h00 Accueil et Assemblée Générale statutaire

17h00 Conférence donnée par le Colonel BEM E. KALAJZIC

« La Défense belge doit-elle continuer à s'investir en Afrique et au Congo en particulier ? »

18h30 Apéritif

19h30 Toast à Sa Majesté le Roi suivi du repas de tradition

Tenue : SD avec bijoux ou tenue de ville

Accès au parking des Ateliers des FUCAM par la rue du Grand Trou Oudart

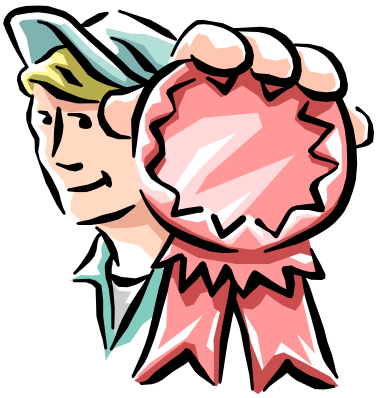

Distinctions honorifiques

Les membres du Cercle Royal des Officiers de Réserve de Mons, ayant reçu durant l'année 2020 ou 2021 une distinction honorifique à titre militaire, sont priés de se faire connaître **le plus rapidement possible** auprès de notre S4, **le Cdt (R) Ph. DELATTRE,**
Chaussée Roi Baudouin, 173 à 7030 Saint-Symphorien.

e-mail : philippe.delattre@belgacom.net

Afin de faciliter le protocole (et la tâche du Président lors de la remise du bijou de la décoration), il est demandé de fournir, non seulement une copie du diplôme, mais aussi un bref CV civil et militaire **(à envoyer au Président du CROR/Mons).**

Je félicite les heureux récipiendaires et les remercie des nombreux moments qu'ils ont consacrés à notre cause et qu'ils consacreront encore au détriment de leurs loisirs familiaux.

A. KICQ

Cdt Hre

Président

L’histoire des ballons de foot qui donnaient l’assaut dans les tranchées

Thomas Andrei — 15 novembre 2018

Dans son livre « Le sport et la Grande Guerre », Paul Dietschy évoque une anecdote folle, représentative de l’esprit sportif des troupes britanniques durant la Première Guerre mondiale.

Des soldats britanniques équipés de masques à gaz jouent au football en décembre 1916.

Le regard oblique, Billie Nevill tient dans ses mains de bronze un revolver Webley, l'arme standard des troupes britanniques durant la Grande Guerre. Plus étonnant, aux pieds de la statue dévoilée ce dimanche au Dover College, on trouve la réplique d’un ballon de cuir.

Né le 14 juillet 1894 dans le nord de Londres, Wilfred «Billie» Nevill fait partie des cent dix-sept élèves de l’école de Douvres morts dans les tranchées. Si son jeune visage est choisi comme celui représentant l’ensemble de ses camarades, c’est parce qu'un matin de juillet 1916, il a mis en place une technique inédite de management de guerre, dans l'espoir de motiver ses soldats.

«Mon grand-oncle, le capitaine Wilfried "Billie" Nevill, à l'honneur au Dover College, avec le ballon de foot dans lequel il a si vigoureusement frappé alors qu'il menait ses hommes au combat dans le no man's land, au premier jour de la bataille de la Somme, pour essayer d'apaiser leurs craintes.»

Des temps plus innocents

Fils d'un marchand de charbon, Billie a grandi dans le quartier de Twickenham, dans l'ouest londonien. À Douvres, il est une sorte de délégué de classe, capitaine de l'équipe de cricket et de hockey sur gazon. Leader naturel, il poursuit ses études au Jesus College de Cambridge, où il s'impose comme l'une des figures de l'équipe de foot, au poste de défenseur central.

Le journal de l'établissement décrit Nevill comme un «tacleur brillant», dont les aptitudes offensives laissent en revanche à désirer. Jeter un œil à son album photo, conservé dans les archives de l'école, c'est voyager dans la vie d'un jeune homme de son temps, qui croque la vie comme en un fruit vermeil que l'on cueille en riant.

Sur les clichés abîmés, Billie part en excursion à moto avec ses copains, pose devant des voitures de luxe, va voir des matches de tennis à Wimbledon et capture le passage dans le ciel de Cambridge de l'aviateur Gustav Hamel. Au bout d'un an, la guerre éclate.

Retraité, le colonel Patrick Crowley s'est reconverti en historien et voue une certaine admiration au capitaine Nevill. «Il faisait partie du huitième bataillon de l'East Surrey, renseigne-t-il, lentement. Un bataillon composé de volontaires. C'était un garçon normal, qui a fini par prendre le commandement de sa compagnie, avec une centaine de soldats sous ses ordres. Il se trouve que la première fois qu'ils ont vraiment été au combat, c'était pour la bataille de la Somme.»

Dans la Somme, Nevill attend de passer à l'action dès 1915. En mai 1916, profitant d'une permission, il rentre en Angleterre. Inquiet du moral de ses troupes, il achète des ballons de foot, objets familiers et synonymes de temps plus innocents, censés ramener de brefs sourires. Surtout, alors que le capitaine et les siens s'apprêtent à foncer vers une mort probable, il cherche à les motiver.

La grande finale européenne

Le 1er juillet à 7h27, l'offensive est lancée et le 8e régiment entre dans l'histoire. Comme le raconte Paul Dietschy, « sous la direction de son chef, la compagnie partit à l'assaut en poussant le fameux ballon devant elle. Debout sur le parapet, le capitaine à la minute fixée par le haut commandement donna le coup d'envoi de ce match peu banal et ses hommes électrisés par l'exemple "dribblèrent" la balle jusqu'aux lignes allemandes, exactement comme s'il s'agissait de la rentrer dans le filet du camp adverse ».

On raconte à l'époque que quatre ballons sont utilisés. Or une lettre griffonnée après la bataille par le second lieutenant Alcock et destinée à la sœur du capitaine prouve autre chose: «Il y avait deux ballons. Sur l'un était écrit : "La grande finale européenne. East Surreys contre les Bavarois." [...] Sur l'autre, en grosses lettres : "PAS D'ARBITRE", ce qui était sa façon de dire aux hommes de ne pas traiter les Boches avec trop d'égard ».

Cette équipe de gamins, qui court à la mort sur un no man's land comme on joue dans un champ du Kent, est à la fin du match amputée de la moitié de ses joueurs. «Nevill et les East Surreys ont driblé et se sont fait des passes sur 300 yards [275 mètres], traversant le feu meurtrier de l'ennemi, en pleine bataille dans les tranchées de Montauban, peut-on lire sur le site de la British Legion.

Nevill est mort juste devant les barbelés allemands, alors qu'il allait lancer une grenade. Il aurait eu 22 ans deux semaines plus tard». Le capitaine tombe, mais la rencontre est « gagnée ». La compagnie de Nevill remporte la tranchée allemande, au-dessus de laquelle volent les sphères de cuir.

Comme la presse britannique a besoin d'un héros, elle rend l'épisode public. Au pays, la chevauchée de Billie est accueillie tantôt avec admiration, tantôt par des questions sur sa santé mentale. Paul Dietschy écrit: «Les

témoignages indiquent que, loin d'avoir été un sportif excentrique ou un officier dérangé, le capitaine Wilfred Nevill avait cherché un moyen pour encourager ses hommes, qui devaient parcourir plus de 400 yards [365 mètres] sous le feu des mitrailleuses.» Il est également probable que Billie ait été inspiré par une course semblable, de deux années plus vieille.

La mort avec style

Selon Paul Dietschy, qui cite l'historien américain Paul Fussell, « l'épopée sportive et meurtrière du capitaine Nevill n'aurait pas été un cas isolé. L'application de "l'esprit sportif" à la guerre des tranchées, consistant selon lui à "shooter dans un ballon en attaquant les lignes ennemies", aurait été initiée à Loos en 1915 par le 18e London Regiment, avant d'être également expérimentée sur le front turc lors de la bataille de Beersheba en Palestine, en novembre 1917 ».

De la deuxième anecdote, on ne sait pas grand-chose. On connaît en revanche l'identité du pionnier du genre: Frank Edwards. À l'inverse de Nevill, celui qu'on surnomme «le footballeur de Loos» a survécu à sa course folle. Il est mort dans une maison de Twickenham, quartier commun aux deux hommes, cinquante ans après le début du conflit, bien loin de l'enfer des tranchées.

De cette demeure, c'est l'époux de sa petite-fille, l'historien Ed Harris, qui parle de ce héros longtemps oublié : « Aujourd'hui, on a oublié la bataille de Loos. Mais c'était la première poussée de l'armée britannique à travers les lignes allemandes, et la première fois qu'ils ont utilisés des gaz. Les London Irish Rifles, le régiment de Frank, ont été les premiers sur le champ de bataille ».

« Au moment où il a entendu le coup de sifflet qui lançait l'offensive, il a lancé le ballon et il y est allé ». Propos de Ed Harris, historien, à propos de Frank Edwards.

Frank Edwards vient d'une famille ouvrière, contrairement à Nevill. Sa vie juste avant la guerre est loin de celle d'un étudiant à Cambridge. « En 1913, il a perdu sa femme dans des circonstances tragiques, raconte Harris. Elle allait accoucher de leur premier enfant, qui n'a pas survécu non plus. Alors Frank s'est mis à boire, beaucoup. Il aimait ça. C'est ce que beaucoup de gens font lorsque confrontés à pareil deuil. C'était ce genre de gars dont on se moquait un peu dans les pubs de Twickenham ».

En s'engageant, Edwards ne se déclare pas veuf mais célibataire. Comme beaucoup, il part à la guerre parce qu'il n'a plus grand-chose à perdre –et peut-être moins peur de la mort que d'autres. « Frank s'est dit que s'il devait mourir, autant le faire avec style, s'amuse l'historien. Alors au moment où il a entendu le coup de sifflet qui lançait l'offensive, il a lancé le ballon et il y est allé. Il est arrivé jusqu'aux lignes allemandes, mais il s'est pris une balle. Il a été gazé, mais ils ont pris la tranchée.»

Le pionnier oublié

L'histoire a beau être extravagante, la presse anglaise n'en parle presque pas. Si Frank Edwards demeure aujourd'hui moins célèbre que son successeur, c'est sûrement parce qu'il a survécu et que les histoires tragiques touchent plus que celles qui finissent bien. Mais pas seulement.

En septembre 1915, quelques mois avant la bataille de Loos, lors de ce qu'on a appelé la trêve de Noël, les soldats britanniques, français et allemands ont largement fraternisé, jusqu'à disputer un match de foot ensemble. L'épisode, romancé en 2005 dans un film avec Guillaume Canet, est perçu par la hiérarchie de la British Army comme frôlant la mutinerie.

« La guerre était différente, affirme Ed Harris. Les ordres étaient stricts : les soldats n'avaient pas le droit d'avoir de ballons au front. Il a pris un risque, à avoir ce ballon. Les soldats étaient censés bien se conduire et obéir aux ordres. Comme il a agi contre les ordres, son histoire a été mise de côté.»

Un magazine de l’époque publie néanmoins un dessin montrant un soldat courageux, le bras levé et le ballon au pied. Ni son nom ni celui de la bataille ne sont mentionnés. « Et puis il est habillé comme un officier et non comme un soldat normal, commente l’expert. Si Nevill a été plus reconnu, c’est une histoire de timing, d’époque, mais aussi probablement de classe sociale ».

Peut-être un peu partisan, l’historien présume que c’est en feuilletant le dit magazine que le capitaine Nevill eut l’idée de sa chevauchée à lui. Plus de cent ans plus tard, c’est pourtant bien l’officier de la Somme que l'on célèbre avec une statue, et non le pauvre footballeur de Loos.

« Mais Frank n’a jamais été jaloux, conclut Ed Harris. Ça l’amusait plus qu’autre chose. Après son grand moment de la guerre, il a été renvoyé en Angleterre et est devenu instructeur. Les poilus parlaient peu de la guerre. Pour lui, c’était juste quelque chose qu’il avait fait un jour, il y a très longtemps.»

Frank savait sûrement que sa chevauchée et celle du capitaine Nevill n’étaient pas si folles. La vraie folie émanait de plus haut. C'est celle qui a envoyé une génération crever dans la boue, sous les balles d’autres amateurs de foot, qui auraient sans doute préféré rentrer dans le match plutôt que d’y mettre un terme.

Soldats japonais restants

Les soldats japonais restants, aussi appelés stragglers (« traînards ») en anglais, sont des soldats de l'armée impériale japonaise de la guerre du Pacifique qui ont continué à se battre après la capitulation du Japon d'août 1945.

Hiro Onoda (1922 – 2014) a continué le combat pendant 29 ans de 1945 à 1974.

Instruction militaire

Issu d'une famille de six frères et sœurs, Hirō Onoda fait ses études au collège de Kainan. À 17 ans, il entre dans la société d'import-export Tajima-Yoko, spécialisée dans la vente de vernis à Wakayama, puis demande à être affecté dans une succursale de l'entreprise à Hankou en Chine. À 20 ans, il est appelé pour son service militaire à intégrer le 61e régiment d'infanterie de Wakayama. Peu de temps après, Onoda est affecté au 218e régiment d'infanterie : destination Nanchang, où il retrouve son frère Tadao.

En 1943, Onoda arrive à Kurume, qui a une école d'une réputation effrayante sous les ordres du général Shigetoumi. Après trois mois d'entraînement intensif, Onoda regagne son unité d'origine. Le 13 août 1944, Onoda quitte Kurume pour rejoindre la 33e compagnie à Futamata qui est une annexe de l'école de Nakano dans laquelle sont formés des officiers commandos. En décembre 1944, Onoda fait partie des vingt-deux hommes formés aux techniques de la guérilla. Destination : les Philippines, territoire américain occupé par le Japon. Son supérieur, le major Yoshimi Taniguchi, lui donne l'ordre de retarder le débarquement des Américains sur l'île de Lubang, sur_laquelle Hirō Onoda passera plus de trente années dans la jungle attendant le retour de l'armée japonaise.

1945-1974

En 1945, les troupes américaines reprirent l'île et presque toutes les troupes japonaises furent anéanties ou faites prisonnières. Cependant, Onoda continua la guerre, vivant d'abord dans les montagnes avec trois camarades (Yuichi Akatsu, Shōichi Shimada et Kinshichi Kozuka). Un d'entre eux, Akatsu, se rendit finalement aux forces philippines en 1950, et les deux autres furent tués dans des échanges de coups de feu avec les forces locales – Shimada en 1954, Kozuka en 1972 – laissant Onoda seul dans la montagne durant deux ans.

Il rejetait comme une ruse toute tentative visant à le convaincre que la guerre était finie. En 1959, il fut déclaré légalement mort au Japon.

Retrouvé, en 1974, par un étudiant japonais, Norio Suzuki, Onoda refusa obstinément d'accepter l'idée que la guerre était finie à moins d'avoir reçu de son supérieur hiérarchique l'ordre de déposer les armes. Pour l'aider, Suzuki retourna au Japon avec des photos de lui-même et d'Onoda comme preuve de leur rencontre. La même année, le gouvernement japonais put retrouver le commandant d'Onoda, le major Taniguchi, devenu libraire. Il se rendit à Lubang, informa Onoda de la défaite du Japon et lui ordonna de déposer les armes. Le lieutenant Onoda quitta la jungle 29 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, et accepta l'ordre de son chef de remettre son uniforme et son sabre, avec son fusil Arisaka Type 99 toujours en état de marche, cinq cents cartouches et plusieurs grenades à main.

Onoda remet son sabre au président Ferdinand Marcos lors de sa reddition le 11 mars 1974.

Bien qu'il eût tué une trentaine de Philippins qui habitaient l'île et échangé plusieurs coups de feu avec la police, on tint compte des circonstances et Onoda bénéficia d'une grâce du président philippin Ferdinand Marcos.

Le lieutenant Onoda fut, au sens strict, le dernier soldat de nationalité japonaise à se rendre. Le tout dernier soldat de l'armée japonaise fut retrouvé quelques mois plus tard, en décembre 1974 : il s'agissait non pas d'un citoyen japonais, mais d'un aborigène de Taïwan incorporé dans les volontaires de Takasago sous le nom de Teruo Nakamura.

Vie ultérieure

Après sa reddition, Hirō Onoda alla s'installer au Brésil, où il devint éleveur de bétail. Peu après sa reddition, il publia une autobiographie, « Ma guerre de 30 ans sur l'île

de Lubang », où il décrit sa vie de maquisard dans une guerre terminée depuis longtemps. Par la suite, il épousa une compatriote et retourna vivre au Japon en 1984 où il créa en pleine nature un camp pour les enfants.

Là, Hirō Onoda partagea avec eux ce qu'il avait appris sur la survie pendant ses années de vie solitaire. En 1996, il revint visiter l'île de Lubang et fit un don de dix mille dollars américains pour l'école locale.

Onoda fut affilié au très influent et ouvertement révisionniste lobby Nippon Kaigi, qui vise à la restauration de l'Empire et du militarisme.

Il meurt le 16 janvier 2014 à Tokyo.

Onoda remet son sabre au président Ferdinand Marcos lors de sa reddition le 11 mars 1974.

HALTE A L'AGRIBASHING !

Septembre 2021.

Etienne CARLIER, lic. Sc. Po.

Depuis quelques années, l'agriculture familiale traditionnelle – je l'appellerai « agriculture classique » - est régulièrement la cible de critiques et même d'attaques verbales et de médisances, de la part de la presse et de nombreux citoyens. Cette attitude a été baptisée « agribashing ».

L'agribashing désigne la critique permanente et le plus souvent injustifiée de l'agriculture et des agriculteurs. Cette forme de critique, alimentée par certains écologistes du dimanche (pas des écologues) est tellement insidieuse que le commun des citoyens, au passage d'un agriculteur avec son pulvérisateur, ne peut réprimer le mot « empoisonneur ! ».

Des plaintes ont été déposées – souvent classées sans suite – des pétitions ont circulé, concernant tout et n'importe quoi, des juges ont dû renvoyer dos-à-dos des agriculteurs et des riverains …

Tout ça pour quoi ? Le plus souvent par ignorance et par méconnaissance du monde agricole. Les nouveaux venus à la campagne, des citadins-migrants, sont les plus virulents : le coq matinal dérange, le fumier ne sent pas la rose et, bien-sûr, l'infernal pulvérisateur. Tout cela les fait bondir de rage. C'était mieux en ville … ?

Et pourtant … L'agriculture wallonne est devenue la plus propre qui soit. Toute l'Union Européenne est soumise depuis bien des années à des consignes très strictes, toujours plus contraignantes, en matière de techniques culturales, d'usage de produits phytopharmaceutiques agréés et de contrôles administratifs et techniques, d'un niveau ahurissant. L'agribashing est totalement déplacé : l'agriculture européenne est propre mais celle de Wallonie « lave plus vert que vert » ! Vraiment, il est temps que ces critiques d'un autre âge s'éteignent.

L'agriculture européenne est réglementée d'une main de fer par la Politique Agricole Commune, la fameuse « PAC ». Celle-ci organise, par des plans plus ou moins quinquennaux, toutes les phases de la vie agricole. Tout est réglementé et surtout, contrôlé. En contrepartie, l'agriculteur respectueux reçoit des aides annuelles versées par la Région Wallonne.

Ces aides ne constituent pas un « plus ». Elles permettent seulement de joindre les deux bouts. En effet, vous comprendrez aisément qu'avec le prix actuel du blé égal à celui de 1980, sans ces aides, toutes les exploitations agricoles seraient en faillite. Mais les prix de tous les intrants (semences, engrais, produits phytos) et du matériel ont augmenté lourdement … C'est le monde à l'envers : l'agriculteur – donc le producteur – est bien le seul dans le monde économique à ne pas fixer lui-même ses

prix. Il vend sa production au prix que le marché (et donc le négociant) veut bien lui payer. Imaginez que vous alliez à la station-service en déclarant que vous ne paierez que 50 cents le litre... On croit rêver mais c'est ainsi.
Mais venons-en à la qualité. En 2013, l'UE a ordonné le retrait du marché des trois principaux insecticides agricoles. La Région Wallonne a appliqué la réglementation immédiatement, ce qui ne fut pas le cas partout. Depuis 2016, quantité d'autres produits phytos sont interdits. Certains sont remplacés par des produits moins ou non dangereux, d'autres ne sont pas remplacés.
Le cas du glyphosate est éloquent. Celui-ci est soupçonné d'être cancérigène. On va donc l'interdire, par précaution. Mais rien n'est proposé pour le remplacer ! Or, ce produit est extrêmement utile pour le nettoyage des champs, dans certaines circonstances. Ne me répondez pas : « On faisait bien sans cela, avant ». Oui mais, « avant », on avait de la main d'œuvre qui travaillait volontiers dans les fermes, pour arrondir ses fins de mois ou simplement par goût. Aujourd'hui, plus personne n'a envie de travailler le sol de ses mains, de se salir, sous le soleil ou la pluie … L'agriculteur est presque seul : la technologie et les produits phytos lui sont donc nécessaires.
Parlons un peu de ce fameux pulvérisateur qui donne des cauchemars aux écologistes et effraie les citadins. A part les avions de chasse, c'est probablement l'appareil le plus réglementé et le plus contrôlé ! Voyez plutôt … Le pulvérisateur est un appareil qui projette vers le bas un mélange d'eau et de produit phytopharmaceutique, en un fin brouillard formé de minuscules gouttelettes. L'outil est composé d'une cuve d'une capacité variant entre 1500 et 3000 litres, d'une pompe et de rampes dépliantes supportant des gicleurs, appelés « buses ». Il est tracté ou autotracté. Sa construction répond à un cahier des charges des plus rigoureux, sans cesse affiné. Tous les trois ans, le « pulvé » doit passer un contrôle technique minutieux, pouvant entraîner des frais élevés pour son propriétaire … Pour pouvoir utiliser un pulvérisateur, l'agriculteur doit être titulaire d'une « phytolicence », obtenue après avoir suivi plusieurs journées de cours et/ou de conférences, lui rapportant des points. Sans ce précieux sésame, pas question de pulvériser ni d'acheter les produits.
Depuis peu, le pulvé doit être équipé de buses limitant la dérive du produit, afin d'éviter de toucher les propriétés voisines ou certaines zones protégées. Précaution sage mais coûteuse. De plus, on ne peut pulvériser que par vent faible, sans risque de dispersion, afin d'éviter que le produit ne sorte du champ.
Des zones « tampon » doivent être respectées (pas de pulvérisation), variables en fonction du produit utilisé et du lieu (habitats, cours d'eau, …). Ainsi, il est interdit de pulvériser à moins de 6 mètres des berges d'une rivière. Autant dire que cette surface n'est plus cultivable. Un bon point pour l'écologie mais aux frais de

l'agriculteur.
Les produits phytos présents sur le marché sont très nombreux. Cependant, tous ne sont pas agréés chez nous. Avant d'en faire usage, l'agriculteur doit consulter la liste des produits autorisés par la Région Wallonne. Cette liste varie d'une année à l'autre, d'un pays à l'autre (Où est l'Europe ?!).
Avant et après l'utilisation du pulvérisateur, les contraintes sont nombreuses … Le remplissage de la cuve doit – en principe – s'effectuer en deux temps : l'eau à la ferme et le produit au champ ou éventuellement sur une aire bétonnée, imperméable, conçue à cette fin. Le but est de ne pas contaminer la nappe phréatique.
Après le travail, vient le rinçage de l'outil. La cuve et les buses peuvent être rincés au champ. L'extérieur du « pulvé » sera nettoyé au kärcher. Mais la réglementation n'a pas imaginé que rares sont les champs reliés à la distribution d'eau … ! Bien sûr, l'Administration a aussi prévu que le rinçage pouvait se faire à la ferme (là, il y a de l'eau !) : sur une aire enherbée dévolue à cette opération, sans écoulement possible vers les égouts ou sur béton, avec recueil de l'eau polluée. Celle-ci sera alors stockée puis enlevée par une firme spécialisée (ça se paie … cher) ou filtrée, décantée, à moins que l'agriculteur n'ait une autre idée, approuvée par l'inspection …
La dernière innovation est sortie fin 2020. Les agriculteurs wallons doivent communiquer à l'Administration les lieux de manipulation des produits phytos (remplissages et rinçages). Via le site informatique « Pac-on-Web », ils doivent cocher les options « Au champ », « Sur une aire enherbée » ou « Sur une aire étanche », pour les opérations de nettoyage interne et externe du pulvérisateur. Donc, trois opérations et trois lieux proposés, cela fait neuf possibilités !
Enfin, entrons dans le lieu le plus sécurisé de la ferme : le local phyto. Ce local, obligatoire sur toute exploitation utilisant des produits phytopharmaceutiques, fait l'objet de toutes les attentions et de toutes les inspections. Tous les produits phytos doivent y être entreposés en ordre, sur des étagères. Des dispositifs anti-ruissellements sont aménagés, gants et masques doivent être à disposition et la porte est fermée à clé. Même le pictogramme d'interdiction d'accès est réglementaire.
Ces mesures draconiennes sont destinées à empêcher tout risque de pollution, à protéger la faune et la flore mais aussi la santé publique. La Wallonie est la région qui applique le plus sévèrement ces mesures. En aucun cas, un agriculteur ne peut être un « empoisonneur » : cela doit se savoir.
L'exemple du fumier du bétail est aussi éloquent. S'il se trouve à la ferme, le fumier doit reposer sur une dalle de béton avec rainures anti-écoulements, afin de protéger la nappe phréatique et les cours d'eau. Au cas où le fumier se trouverait au champ, son emplacement devra changer chaque année, aussi afin d'éviter les infiltrations et

la pollution. Les contrôles sont multiples : la Région Wallonne, via Natagriwal, qui envoie un « contrôleur de fumier et … le satellite, afin de vérifier sur la photo de l'année si le fumier a bien changé de place depuis l'année précédente …
De nombreuses autres règles sont en vigueur et s'ajoutent chaque année : modalités de transport des céréales, spécificité des terrains en pente, coulées de boue, fuites d'huile du matériel, etc …
En Région Wallonne, tout est appliqué et contrôlé « à la lettre ». Il en découle que notre agriculture est la plus propre du royaume et probablement de l'Union Européenne.
Et que se passe-t'il si l'agriculteur est pris en défaut pour une de ces règles ? Alors, l'Administration retire un pourcentage de ses aides annuelles, tout simplement. Pour beaucoup, cette sanction peut avoir des effets dramatiques.
Enfin, le « verdissement » est d'application depuis cinq ans. L'agriculteur doit sacrifier 5% (bientôt 7% ou plus) de sa surface culturale pour des semis d'herbes, de fleurs des champs, etc…, pour la protection de la faune, des insectes et du paysage. Ce sont les fameuses SIE : surfaces d'intérêt écologique. Là, bien sûr, pas question de récolte mais d'une aide financière compensatoire plutôt maigre.
Le summum de cet ensemble, c'est « Pac-on-Web ». La consécration virtuelle de la nouvelle vie à la campagne. Pac-on-Web est un merveilleux outil informatique de contrôle, ultra-sophistiqué, qui permet – ou plutôt impose - à l'agriculteur de déclarer toutes ses activités et cultures chaque année. Pac-on-Web est idéal pour les informaticiens et les ingénieurs. Il est totalement inadapté pour les plus de 50 ans. Or, la moyenne d'âge de nos agriculteurs tourne autour de 50 ans … Pourtant, Pac-on-Web est le seul moyen de communication entre l'Administration et l'agriculteur. Tout passe par le site ; aucune exception n'est possible. Et si un agriculteur aux abois, dépassé par les exigences et arcanes de ce système, demande de l'aide, on lui propose de faire le déplacement au siège provincial ou de se faire aider par … un voisin (sic) !
Pac-on-Web représente le contrôle suprême de l'agriculture, des emblavements de chaque parcelle jusqu'aux moindres mouvements des pulvérisateurs. Mais il est loin d'être le seul moyen d'investigation car depuis plusieurs années, nous assistons à une éclosion de contrôles ponctuels, attachés à toutes les activités, afin de vérifier le parfait respect de toutes les règles, qu'elles soient européennes, nationales, régionales ou même locales. Rien n'y échappe. Relevons ainsi quelques organismes de contrôles :
- la Région Wallonne, bien sûr, à travers les déclarations de la PAC, entraînant les inspections sur le terrain (mesures des superficies déclarées, cheptel, …) ;
- les organismes de contrôle indépendants (OCI) : vérification des intrants agréés ou non, qualité des semences, inspection draconienne des locaux phytos, méthodes de

travail ;
- l'AFSCA : contrôle approfondi de ce que les précédents ont déjà contrôlé (eh oui …), avec sanctions financières à la clé ;
- le contrôle technique des pulvérisateurs ;
- Protect'Eau : protection de l'eau, utilisation raisonnée de l'azote et des produits phytos ;
- Natagriwal : encadrement des agriculteurs pour la mise en œuvre des mesures agro-environnementales (MAE) ;
- les contrats de rivières : qui veillent, e.a., au respect des distances des pulvérisations par rapport aux cours d'eau ;
- les contrôles d'immatriculation des bovins, les contrôles des fumiers, les contrôles de qualité des produits, etc … ;
- l'APAQ-W (Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité), qui prélève une taxe destinée à diffuser des conseils de consommation des produits tels que la pomme de terre ;
- la police administrative du Ministère de l'Agriculture ;
- les règlements communaux ;
- rappelons aussi que la RW, après contrôle, prélève une taxe sur « les charges environnementales générées par les exploitations agricoles » ;
- la RW procède enfin au calcul de la « détermination de la liaison au sol (LS) de chaque exploitation ; si le coefficient trouvé est supérieur à 1, l'agriculteur se voit privé d'une part de ses aides …

Quand vous verrez un agriculteur classique sur ses champs, avec son pulvérisateur, ne le critiquez plus : il entretient ses cultures, désherbe ce qui pourrait gêner leur croissance ou leur administre un traitement contre les maladies (septoriose, mildiou, oïdium, rouille jaune ou brune, …). Tout cela à une époque bien précise, loin de la récolte, en respect des règles édictées, afin de vous garantir une alimentation saine et des produits de qualité.

Rien d'étonnant à ce que l'agriculture wallonne soit l'une des plus propres et des plus vertes de l'Union Européenne. Et la nouvelle PAC, applicable dès 2023, sera encore bien plus « verte », avec des contraintes environnementales beaucoup plus strictes. L'introduction du bio obligatoire ira dans le même sens.

En conclusion, tout est parfait. Même si les agriculteurs courbent le dos sous les trop nombreux contrôles – bientôt plus de contrôleurs que d'agriculteurs, dit-on ! – ils sont fiers de mettre sur le marché des produits excellents, de première qualité et répondant à toutes les normes de sécurité. C'est loin d'être le cas dans tous les pays …

Et pourtant … Le nombre d'Européens – et même de Wallons, alors que notre agriculture est si propre – souffrant de pathologies issues du gluten, ne cesse

d'augmenter de façon inquiétante. Comment cela est-il possible, alors que nous respectons toutes les règles de qualité ?

C'est ici que se dévoile le double jeu de l'Union Européenne. D'une part, elle impose une agriculture verte et saine à ses membres et les résultats sont remarquables. Mais d'autre part, l'Union met tout en œuvre pour assurer des débouchés à son industrie, partout dans le monde. Les négociations en commerce international sont le plus souvent des « échanges internationaux ». Ainsi, pour que les Etats-Unis, le Canada et le Mercosur (marché commun regroupant le Brésil, l'Argentine, le Paraguay, l'Uruguay et le Vénézuéla) acceptent d'importer des produits industriels européens, l'Union Européenne doit ouvrir ses portes à d'énormes quotas de leurs surplus agricoles … alors que nous en produisons largement assez. D'où l'imposition aux agriculteurs européens de retirer un pourcentage de leurs cultures de la production : zones fleuries, surfaces d'intérêt écologique, jachères, … au nom de l'environnement !

Avec la nouvelle PAC, il y aura 10 à 15% de production agricole en moins. Cela entrainera une hausse des importations venant d'Amérique et d'Asie. Nous assistons donc à un affaiblissement de la souveraineté alimentaire européenne, au profit de l'industrie.

Mais le gros problème vient de la qualité des produits importés de ces fournisseurs américains. Ils ne sont pas soumis aux mêmes règles agriculturales que ceux des paysans européens. Là-bas, le glyphosate coule à flots, les produits phytos ne sont que peu ou pas contrôlés, les semences OGM sont légions. Quant aux méthodes de culture … : peu de temps avant la récolte, les froments sont encore traités au glyphosate. Une aberration ! Mais l'état US ne va pas entraver les bonnes affaires d'une de ses vaches à lait, Monsanto (même s'il est repris par Bayer) et les autres … Ces milliers de tonnes de froment américain qui entrent en Europe sont d'une qualité sanitaire bien inférieure à notre production. L'Union Européenne en est parfaitement consciente mais le monde industriel est le plus fort. Alors, on mélange les céréales et on les écoule sur notre marché intérieur. Rien d'étonnant alors, de découvrir un gluten toxique, causant des allergies et troubles divers, dans le pain industriel, les pâtes, les biscuits et d'autres dérivés des céréales. Le glyphosate et d'autres produits indésirables, venus d'Outre-Atlantique, en sont la cause.

Le gluten est un exemple parmi d'autres. La viande et le poisson, farcis d'antibiotiques, ne sont guère mieux. Le sucre suit la même voie, avec l'abominable contrat que l'Union s'apprête à ratifier avec le Mercosur. Déjà aujourd'hui, l'agriculteur qui veut acheter des semences d'avoine se voit proposer en premier, les semences brésiliennes ou d'Uruguay … La viande des chevaux massacrés en Argentine est un camouflet au bien-être animal. La liste est longue …

Pourquoi l'Europe (et donc tous les pays membres) importe t'elle ces produits

indésirables, venant de pays où règne le non-droit environnemental et même social (voir les déplorables conditions de travail en Amérique du Sud et en Asie) ? Parce que c'est moins cher ! Parce que ces produits bon-marché enrichissent les industries agro-alimentaires. Pas étonnant que les allergies dues au gluten proviennent toujours du pain et des autres produits industriels …

Une seule solution : favoriser le circuit court, consommer le pain produit avec la farine locale, donc du gluten sans glyphosate.
En 2018, dans l'ensemble de l'Union Européenne, 9573 échantillons de denrées alimentaires ont été analysées : 98% ne présentaient aucune trace de glyphosate (« Investigation » : gluten, ennemi public, RTBf, 7 avril 2021). Le gluten contaminé provient quasi exclusivement des importations massives réalisées par l'Union, au nom du commerce international.
L'exemple wallon ne tient pas le coup devant la double politique européenne. La seule parade, c'est de consommer local, en circuit court. Nous pouvons ainsi gagner sur deux tableaux : bénéficier d'une Wallonie verte et propre et vivre sainement en bonne entente avec les producteurs locaux. Et cela, grâce au travail professionnel, responsable et respectueux des agriculteurs.

La critique irréfléchie du monde agricole n'a plus lieu d'exister en Wallonie. La Province de Hainaut, avec Hainaut-Développement, l'a bien compris et a entrepris depuis 2019, de casser ce mauvais réflexe d'agribashing. Une série de slogans est apparue à travers la province. Une charte a été édictée : « *Mieux vivre ensemble à la campagne, en Hainaut* ». Elle explique le métier d'agriculteur, ses droits et devoirs, ainsi que ceux du citoyen-consommateur. Car il ne faut jamais oublier que tout ce qui arrive sur notre table, provient de nos champs, vergers et prairies. De la fourche à la fourchette… Alors, cessez de tirer sur le pianiste !

Farmers feed the World !

Références :

-Le Sillon Belge, journal agricole hebdomadaire.

-Pleinchamps, hebdomadaire de la Fédération wallonne de l'Agriculture.

-RTBf « Investigation », émission du 7 avril 2021.

-Hainaut-Développement : charte des relations agriculteurs-citoyens, 2018.

-Pac-on-Web, Ministère de l'Agriculture.

-Expérience personnelle.

Les grandes lignes de la future PAC, d'application de 2023 à 2027, sont apparues fin juin. On en retiendra un accroissement du « verdissement », une part obligatoire de production bio par exploitation et une diminution du budget des aides. De plus, des « éco-régimes » devront être mis en place, dont on attend la teneur précise. Les détails doivent être finalisés encore en 2021.
Chaque pays ou région, peut adapter les exigences à la hausse, comme la Wallonie l'a fait jusqu'à présent … Cette nouvelle PAC est moins « commune » car elle laisse plus de libertés aux pays et régions. Cela présente un nouveau risque car les décisions régionales seront plus politisées qu'avant …
L'agribashing, particulièrement en Wallonie, n'a vraiment aucun sens, vu que les contraintes au verdissement sont poussées au maximum.

LES MENACES DE 2021.

Février 2021.
Cdt/Hr Etienne CARLIER,
C.D.C.A.

L'année 2020 s'est terminée sur une note d'espoir en ce qui concerne la maîtrise de la pandémie Covid 19. Pour le monde entier, l'arrivée des vaccins apparait comme une libération, une promesse de retour à la normale.
Cependant, cette actualité sanitaire a jeté un voile, durant plus d'un an, sur les nombreux conflits qui ont encore émaillé 2020, partout dans le monde. Et ce n'est pas le simple passage d'une année à l'autre qui a permis de remettre les compteurs à zéro.
Si 2020 a vu se clôturer certains conflits ou du moins diminuer leur intensité, si certains risques ne se sont finalement pas concrétisés, cela n'a pas empêché 2021 de commencer avec un lourd passif de menaces de conflits armés. L'ONU et d'autres organisations internationales comme International Crisis Group, en pointent une vingtaine, avec des risques variables : certains pays étant déjà en guerre, d'autres en voie d'y aboutir. Sans parler de certaines guerres régionales, en principe terminées en 2020 mais dont les sentiments de revanche couvent toujours aujourd'hui. Pensons au Haut-Karabakh et à la province éthiopienne du Tigré, sans oublier la poudrière du Moyen-Orient …

Personnellement, je retiendrai sept zones de conflits que j'estime les plus dangereuses soit qu'elles ont la possibilité de s'étendre à d'autres pays, soit qu'elles font partie du même plan d'ensemble de « califat » de l'Etat Islamique.

L'Afghanistan.
Un semblant de cessez-le-feu a été négocié et Donald Trump a commencé un retrait de troupes que les Talibans estiment insuffisant. Les pourparlers de paix tardent à commencer. Les Talibans en attendent les fruits de leurs combats et non un compromis comme le propose l'Administration US. Afin de pousser les Américains à concéder davantage, les Talibans ont repris attentats et assassinats. Cela conforte les Américains à « ne pas négocier avec des criminels ». Ces visions diamétralement opposées nous rapprochent à coup sûr d'une nouvelle explosion de violence. Le risque d'une reprise de l'expansion des Talibans est certain. Les Occidentaux réagiront-ils ?

L'Ethiopie.

Les violents combats entre les forces fédérales éthiopiennes et celles de la province de Tigré se sont soldées par la débâcle des troupes tigrées. Plusieurs axes de rupture apparaissent dans d'autres provinces, dus à des clivages ethniques. Quant au Tigré, il pourrait rejoindre l'Erythrée, au Nord, créant par cette sécession un nouveau conflit entre l'Ethiopie et l'Erythrée. Les perspectives sont très sombres, avec d'une part, un risque d'implosion avec une guerre civile en Ethiopie et d'autre part, une possibilité de conflit armé avec l'Erythrée. Les perspectives sont très sombres, d'autant plus que l'Etat Islamique verrait, en cas de guerre civile, une possibilité d'extension de son projet de califat.

Le Sahel.

Mali, Niger et Burkina Faso sont infiltrés par les djihadistes d'Al-Qaïda, qui gagnent insensiblement du terrain, malgré les interventions parfois musclées de quelques pays occidentaux, principalement la France. De plus, au Nord-Est, les migrants tchadiens forcent les frontières du Niger et du Mali, fuyant la désertification de leur pays et l'évaporation dramatique du lac Tchad, leur principale ressource. Là aussi, les djihadistes profitent des flux migratoires pour coloniser cette partie du Sahel. Il n'y a pas de concertation entre les dirigeants des Etats concernés, ce qui simplifie les opérations terroristes islamiques. Les pays occidentaux doivent privilégier l'accord politique aux opérations militaires sans lendemain. En attendant, si les forces occidentales ne parviennent pas à endiguer ces flux et à contrer l'intégrisme, un large sillon islamiste coupera horizontalement l'Afrique, du Sud-Soudan au Burkina Faso.

Le Yémen.

D'après un rapport de l'ONU de fin 2020, la guerre et le covid ont provoqué au Yémen, la pire des catastrophes humanitaires au monde. Les Yéménites paient le prix fort en se battant pour d'autres. Nous assistons ici à un phénomène unique de guerre « à trois niveaux ». En effet, Saoudiens (sunnites) et Iraniens (chiites) s'y affrontent par clans yéménites interposés. Et derrière l'Arabie, se profile l'ombre des Etats-Unis, tandis que la Russie soutient l'Iran en armement. On meurt salement sur le terrain, au nom de grands accords de salons diplomatiques feutrés …
Depuis peu, l'opposition des deux partis semble se fragmenter entre plusieurs autres clans, ayant chacun leurs intérêts. C'est évidemment une nouvelle complication pour les négociateurs de l'ONU. Et sur ce temps, la maladie et la famine s'accroissent. Se dirige t'on vers une nouvelle tragédie somalienne ? Probablement … Une lueur d'espoir, cependant : Joe Biden vient d'arrêter le soutien des USA aux opérations offensives au Yémen, ce qui déplaît bien sûr aux Saoudiens. Espérons que cette décision permette la reprise des négociations de paix, avant que les factions rivales ne « somalisent » le pays …

La Somalie.

Depuis plusieurs décennies, ce pays n'est plus un «Etat », au sens propre du terme. Les pouvoirs d'un Président sans influence sont sans cesse battus en brèche par des « chefs de guerre » en constante opposition. Cette année, des élections devraient avoir lieu mais les militants des diverses factions ne semblent pas souhaiter un règlement politique. De plus, un résultat de vote contesté relancerait à coup sûr la guerre civile. Une option qui ne déplairait pas à Al-Qaïda.

La Libye.

Deux clans sont en guerre civile : l'un soutenu par l'Egypte et la Russie, l'autre épaulé par la Turquie. Les « sponsors » fournissent hommes et armement.
Un cessez-le-feu a été conclu fin octobre 2020. Des élections sont prévues en 2021, sous l'égide de l'ONU mais des combats sporadiques ont déjà repris. Pour la Russie, la victoire de son parti lui assurerait un ancrage en Méditerranée : un vieux rêve à portée de main.
Pour les Turcs, c'est la recherche d'un allié musulman qui importe le plus. Encore un conflit par personne interposée …

Israël et la Palestine.

Dès qu'Israël récupère l'un ou l'autre quartier abandonné par les Palestiniens ou laissé en ruines, ceux-ci crient à la colonisation et manifestent violemment. Les ripostes d'Israël sont violentes et aboutissent en général à calmer le jeu.
Le statut effectif d' « état » pour l'Autorité palestinienne ne serait pas nécessairement une mauvaise chose. En effet, en tant qu'état, la Palestine serait alors soumise au Droit des Conflits Armés et à chaque violation de la paix, elle serait soumise aux sanctions de la communauté internationale. Cela amènerait ses dirigeants à réfléchir avant de se lancer dans des actions terroristes …

La Turquie.

La Turquie ne représente pas à proprement parler un risque de conflit mais plutôt une menace de déséquilibre des alliances. La Turquie se positionne de plus en plus comme une puissance régionale aux attitudes particulièrement ambigües, dues à son Président (dictateur ?) Erdogan. L'islamisation du pays est acquise et sa remilitarisation avance à grands pas. Sur ce point, elle a même contraint les Grecs, éternels adversaires, à acheter cette année, en urgence dix-huit chasseurs polyvalents Rafale à la France.
La Turquie oriente sa politique d'influence à 360 degrés, en se trouvant toujours en opposition avec la Russie. Ainsi, en Syrie, Turcs et Russes sont dans les camps opposés. C'est la même configuration qui se présente en Libye. Quant au conflit du Karabakh, la victoire de l'Azerbaïdjan (islamiste) sur l'Arménie (soutenue par les Russes) a permis aux Turcs de prendre pied dans le Caucase. Alors, Russes et Turcs sont-ils adversaires ? Pas vraiment : juste des rivaux. Les deux états ont des intérêts communs. Leurs échanges économiques s'amplifient et en juillet 2019, la Turquie a acheté des missiles S-400 aux Russes, au grand dam de l'OTAN. Russes et Turcs ont aussi un point commun politique : ils sont en opposition avec l'Occident, même si leurs raisons sont différentes. Paradoxalement, la Turquie frappe toujours à la porte de l'Union Européenne … avec le chantage de lâcher un flux de migrants sur l'Europe en cas de refus. L'Europe semble enfin comprendre qu'on ne négocie pas sous la menace et, qui plus est, avec un pays islamiste. Reste la question de l'appartenance de la Turquie à l'OTAN. Plusieurs membres de l'organisation estiment qu'elle n'y a plus sa place mais les statuts ne prévoient pas l'éviction d'un membre ! De plus, la Turquie ne semble pas souhaiter quitter l'OTAN, ce qui lui assure une certaine sécurité en cas de dégradation des relations avec la Russie. Enfin, une guerre entre Grèce et Turquie serait préjudiciable pour l'Organisation. Bref, la Turquie brouille les cartes et intrigue par son imprévisibilité.

L'improbable alliance. Et pourtant

Cette série de conflits, réels et/ou potentiels, ainsi que la pandémie du Covid, ne sont pas la seule menace que nous apporte 2021. Il en est une autre, de beaucoup plus grande ampleur, qui vient d'apparaître sans qu'aucun stratège politique ne l'ait vue venir. Pour l'instant, il ne s'agit que d'un traité, une alliance économique et militaire mais dont les effets pourraient, à moyen terme, modifier profondément l'équilibre mondial.

En décembre 2020, un accord stratégique pour 25 ans aurait été signé, sans la moindre publicité et à la faveur d'un silence incompréhensible des médias, entre l'Iran et la Chine, avec la participation et le soutien de la Russie. L'islam associé au communisme : on croit rêver. Cet amalgame a toujours été jugé impossible par les politologues. Et pourtant, c'est arrivé. L'Iran est ruiné après les nombreuses années d'embargo orchestré par les Etats-Unis, afin de contraindre les Iraniens à renoncer à leurs projets nucléaires. L'Iran a abandonné son ambition d'extensions au Proche-Orient. Il cherche aujourd'hui à seulement se défendre en se réarmant et en créant des alliances. Jusqu'ici, il se contentait de soutenir le Hezbollah et le Hamas, ses moyens de nuire à Israël. Mais la situation désespérée de l'Iran l'a jeté dans les bras – accueillants – de la Chine.
Les accords diplomatiques secrets ne le sont pas toujours pour tous. Ainsi, l'ex-journaliste diplomatique de France 3, Christian Malard, actuellement consultant diplomatique pour i24, la chaine israélienne d'informations en continu, révéla le contenu de cet accord, fin 2020. Seules quelques chaines de télévision reprirent l'information, une seule fois et sans s'y attarder. C'est surprenant et même inquiétant …
Que contient cet accord stratégique ? La Chine s'engagerait à investir 280 milliards de $ dans l'industrie pétrolière iranienne et 120 milliards de $ dans les transports et l'infrastructure du pays. Quant à la Russie, elle s'engage à réarmer le pays, dans de bonnes conditions financières. Un contrat est passé pour l'achat de missiles S-400, comme ceux que vient d'acheter la Turquie. De plus, la Chine installera plusieurs lignes TGV reliant les grandes villes de l'Iran, un gazoduc et une ligne de chemin de fer de Téhéran à la province occidentale chinoise.
En contrepartie de cette manne inespérée, l'Iran accepte de vendre le pétrole et le gaz 30% moins cher que le prix mondial à la Chine. Mais le plus inquiétant est le volet militaire. L'Iran met ses bases aériennes à disposition de la Russie et de la Chine, ainsi que trois ports, ce qui donne à la Chine et à la Russie le contrôle du Golfe Persique le long de l'Iran et surtout, la mainmise sur le détroit d'Ormuz. Le pays sera équipé de matériel électronique apte à neutraliser les communications de l'OTAN dans la région. Pour sa survie économique, l'Iran cède ainsi à la Chine et à la Russie, sa « rente pétrolière » et le contrôle du Moyen-Orient. C'est un bouleversement de l'ordre moyen-oriental et même mondial, au détriment des Etats-Unis et de l'Europe. Nos approvisionnements énergétiques sont particulièrement compromis. Et l'Europe ne se réveille toujours pas…

Deux blocs antagonistes se créent : le nouveau cartel Iran-Chine-Russie d'une part et en face, les Occidentaux avec, dans une certaine mesure, l'Arabie Saoudite, quelques émirats et Israël. Et entre les deux, la Turquie oscille, avec une tendance marquée vers le nouveau cartel.
Le monde se modifie rapidement mais certainement pas à l'avantage de l'Europe, minée par un islam envahissant, entourée de puissances peu amicales et soutenue par une OTAN en perte de vitesse. Faut-il prédire l'avenir ? Non, observer suffit. Et peut-être rêver d'un sursaut de nationalisme européen ...

Le 70e anniversaire de l'OTAN, un moment opportun pour un recalibrage

Dr Jamie Shea

05 avril 2019

70 ans après sa création, l'OTAN continue d'afficher, à peu de choses près, la même forme qu'à chacun de ses anniversaires. Pour les commentateurs et analystes extérieurs, l'Alliance semble perpétuellement en crise, et chaque nouvelle convulsion pourrait bien être la dernière. Pour ceux qui la vivent de l'intérieur, par contre, l'OTAN n'a jamais semblé en aussi bonne santé : elle n'a jamais été présente sur autant de terrains à la fois, elle n'a jamais lancé de nouvelles initiatives à un rythme aussi soutenu et elle publie, au terme de ses sommets, des déclarations de plus en plus longues. Maintenant que l'Alliance s'est résolument recentrée sur sa mission la plus indispensable, à savoir la défense collective, il semblerait que, pour la première fois depuis de nombreuses années, son avenir soit mieux assuré.

L'Alliance recentre aujourd'hui sa mission sur la défense collective. Ces porte-drapeaux représentant l'Albanie, le Canada, l'Italie, la Lettonie, la Pologne, la Slovénie et l'Espagne défilent en Lettonie à l'occasion de l'établissement, le 19 juin 2017, d'un nouveau groupement tactique faisant partie du dispositif de présence avancée rehaussée de l'OTAN , qui doit assurer la dissuasion face à la résurgence d'une Russie agressive. Photo : caporal Colin Thompson, technicien en imagerie, Groupe de forces interarmées – Europe.

Cette différence de perception annonce à coup sûr un débat qui rappellera ceux qui avaient entouré les 40e, 50e et 60e anniversaires de l'Organisation. Il y aura les commentateurs qui mettront en avant les facteurs de division et ceux qui souligneront les facteurs de convergence. Certains, arguant des tendances stratégiques mondiales, décrèteront que l'océan Atlantique est en train de s'élargir et que l'époque où l'Europe pouvait compter sur l'Amérique du Nord pour la défendre est désormais révolue.

D'autres rétorqueront que la dégradation de la situation internationale en matière de sécurité et la montée de l'autoritarisme illibéral doivent pousser les partenaires transatlantiques, démographiquement et économiquement en perte de vitesse à l'échelle mondiale, à resserrer les rangs. De même, certains affirmeront que l'OTAN est victime de l'Histoire et des tensions pesant

sur le multilatéralisme et l'ordre international fondé sur des règles. D'autres, au contraire, verront dans l'Alliance un rempart précieux contre ces forces de rupture et une garantie, pour les démocraties libérales, de l'emporter au bout du compte.

Le contraste est frappant entre, d'une part, l'image projetée par l'Alliance au jour le jour – celle d'une entité qui déploie de nouvelles forces dans ses États membres situés à l'est, qui organise des exercices de grande envergure, qui lutte contre les cybermenaces et le terrorisme, qui effectue des missions d'entraînement et de renforcement capacitaire dans des pays comme l'Afghanistan et l'Iraq et qui accueille de nouveaux membres en son sein – et, d'autre part, le discours qui domine dans les milieux politiques et intellectuels, dépeignant l'OTAN comme une organisation dépassée, dont les membres mobilisent des ressources considérables en échange de piètres résultats. Finalement, les optimistes considéreront qu'il n'y a pas lieu de réformer l'Alliance, tandis que les pessimistes jugeront une telle entreprise irréalisable. Et comme ce fut si souvent le cas dans le passé, il faudra choisir entre les paroles et les actes, en pensant avant tout à la crédibilité de l'OTAN à long terme. Car à partir du moment où le verre est aussi bien à moitié vide qu'à moitié plein, tout le monde a raison… et on n'est pas plus avancé.

Reproduire ce débat quelque peu stérile à l'occasion du 70e anniversaire de l'OTAN reviendrait à manquer le coche, voire peut-être à commettre une erreur historique. En effet, les affirmations selon lesquelles tout va très bien, ou très mal, pour l'OTAN ne correspondent pas à la réalité et nous font passer à côté de l'essentiel.

Finalement, au vu des critiques et des doutes assiégeant tant d'autres piliers institutionnels de l'ordre international de l'après-guerre, l'OTAN ne se porte pas si mal. Les résultats positifs de son action sont bien visibles, et les tensions mises au jour par ses deux derniers sommets font oublier une liste impressionnante de réalisations concrètes qui, additionnées les unes aux autres, montrent bien que l'engagement des 29 membres à l'égard de l'Organisation ne faiblit pas, que ce soit en moyens financiers, en capacités, en troupes ou dans le discours.

Cela étant, et sans tomber dans la vision facile d'un monde en crise, il faut bien reconnaître que, pour ce qui est de la sécurité, l'Alliance évolue aujourd'hui dans l'environnement le plus complexe de son histoire et qu'elle est confrontée à une gamme de menaces plus diverse que jamais. Certes, ces périls ne sont pas forcément aussi existentiels que la menace d'holocauste nucléaire qui planait durant la Guerre froide, mais ils sont loin d'être négligeables et, à défaut d'être maîtrisés, pourraient bien venir à bout des sociétés démocratiques libérales et des libertés individuelles que les citoyens des pays de l'OTAN tiennent aujourd'hui pour acquises.

Le XXIe siècle est placé sous le signe des turbulences. Turbulences causées par la rivalité entre grandes puissances, la hausse des dépenses militaires et une propension accrue à brandir la menace ou à user de la force, la succession rapide d'innovations technologiques majeures qui donnent à un nombre croissant d'acteurs mal intentionnés une capacité supérieure de nuisance et de destruction, des campagnes de type hybride dont les auteurs cherchent à diviser et à déstabiliser les sociétés occidentales et à peser plus lourdement sur leurs systèmes politiques et économiques.

Plus qu'auparavant, les Alliés sont confrontés simultanément, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leurs frontières, à des pressions venant de toutes parts. Même si décéder à petit feu peut paraître moins désagréable que mourir subitement, le résultat est finalement le même.

Des défis sur tous les fronts

Pendant la majeure partie des dernières décennies, l'OTAN a eu la chance relative de ne devoir affronter qu'un seul défi à la fois. Ainsi, à l'époque de son 40e anniversaire, elle concentrait tous ses efforts sur la mutation que traversait à l'époque l'Union soviétique. Elle a eu 50 ans en pleine campagne aérienne au Kosovo. Enfin, son 60e anniversaire fut largement marqué par les discussions sur l'augmentation de ses effectifs en Afghanistan. Mais les choses sont tout autres aujourd'hui. À l'heure de célébrer son 70e anniversaire, l'OTAN doit être présente non plus sur un, mais sur trois fronts stratégiques très différents, géographiquement certes mais également en termes de menaces et de réponses à opposer à ces dernières.

À l'est, la résurgence d'une Russie agressive inquiète les pays membres de la partie orientale de l'Alliance. Après plus de 30 ans de répit, cette dernière doit à nouveau être en mesure d'assurer la dissuasion et la défense face à un adversaire de force comparable doté d'une armée moderne, d'une vaste expérience de combat et d'un arsenal sophistiqué, et se donner les moyens de le mettre en échec.

Dans son voisinage méridional, l'OTAN renforce les capacités de ses partenaires pour leur permettre de faire face aux défis de sécurité. Ci-dessus, l'amiral James Foggo (États-Unis), qui se trouve à la tête du Commandement de forces interarmées de Naples, s'entretient avec des étudiants de l'École de traitement des dispositifs explosifs implantée à Besmaya, en Iraq – 7 février 2018. © NATO JFC Naples

Dans le sud, des États fragiles sont aux prises avec des groupes extrémistes, des milices et des bandes criminelles qui les confrontent à de véritables casse-têtes sécuritaires, depuis les attentats terroristes jusqu'aux crises humanitaires en passant par l'immigration incontrôlée. La lutte contre ces problèmes passe par la connaissance du terrain, l'assistance au développement et la mise sur pied, avec toute une série d'acteurs, de partenariats à long terme propres à favoriser un renforcement capacitaire.

Enfin, sur le front intérieur, on assiste à la polarisation de nombreuses sociétés occidentales, qui tentent, avec difficulté, de maîtriser les relations de dépendance résultant de la mondialisation. De plus, l'omniprésence des technologies offre à des acteurs malveillants une nouvelle panoplie d'outils hybrides dont ils peuvent se servir pour semer le chaos ou jouer de leur influence.

Selon les pays de l'Alliance, ces défis se combinent différemment et proviennent de sources différentes. Par contre, tous les Alliés demandent à l'OTAN d'accorder la même attention à leurs préoccupations individuelles, et d'y apporter des réponses. Dès lors, la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui l'Organisation a ceci de particulier qu'elle pourrait bien devenir ingérable. Un premier risque est celui de la surcharge stratégique. Un autre danger tient au fait qu'une gestion défaillante des crises sur le front intérieur ou encore l'absence de dissuasion face à des provocations (cyberattaques ou attentats à l'arme chimique) restant en deçà du seuil fixé pour une intervention relevant de l'article 5 (défense collective de l'OTAN) pourraient encourager les adversaires à aller plus loin et à brandir des revendications d'ordre territorial. Enfin, laisser ces mêmes adversaires fouler aux pieds les droits de l'homme et introduire les ferments de la corruption et de la mauvaise gouvernance dans le sud – tout cela au nom du rétablissement de l'« ordre » – pourrait les inciter à reproduire la même tactique dans le voisinage oriental de l'Alliance. Pour ces différentes raisons, et pour la première fois en 70 ans, l'OTAN doit assurer la dissuasion et la défense tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières. Déjà invoqué après les attentats terroristes du 11 septembre contre les États-Unis, l'article 5 pourrait dorénavant être applicable davantage en cas de menaces pesant sur les transports, les infrastructures énergétiques, les systèmes de communication spatiaux, les pipelines, les réseaux informatiques ou en cas d'insurrection civile dans un parc que lorsque des chars s'introduisent sur le territoire de l'Alliance. La solidarité, qui jusqu'à présent ne devait jouer qu'en cas d'attaque militaire – potentiellement désastreuse mais très improbable –, va devoir s'afficher quasi quotidiennement en réponse à des provocations, non existentielles certes, mais face auxquelles nos sociétés civilisées ne peuvent se permettre de rester sans réaction.

Il s'agit là d'une toute nouvelle donne, et les dirigeants de l'Alliance, s'ils veulent que l'OTAN continue d'exister au moins aussi longtemps qu'elle a vécu jusqu'à présent, doivent en discuter de toute urgence. Plutôt que de se préparer à un seul type d'attaque, que doit faire l'Alliance pour que ses membres (ainsi que certains pays partenaires clés) présentent toute la résilience voulue et soient capables de réagir efficacement à l'hyper-ingérence et à la concurrence à tout crin, caractéristiques du XXIe siècle ?

En 2014, les Alliés ont annoncé que la cyberdéfense ferait dorénavant partie intégrante de la défense collective et que les cyberattaques pourraient entraîner l'invocation de la clause de défense collective (l'article 5) du traité fondateur de l'OTAN. Photo : avec l'autorisation de wilsoncenter.org

Cela ne veut pas dire que les thèmes qui dominent aujourd'hui l'agenda politique de l'OTAN ne sont pas importants. C'est notamment le cas du partage des charges, concept déterminant dans la perception, par le président américain Donald Trump, de l'utilité de l'Alliance pour son pays, et concept auquel la future Administration américaine, démocrate ou républicaine, se montrera probablement très attachée, elle aussi. Bien que rédigé par une administration démocrate, le discours incisif prononcé en 2011 à Bruxelles par le secrétaire à la Défense de l'époque, Robert M. Gates, qui pointait du doigt l'urgente nécessité de remédier aux déficits capacitaires européens, préfigurait déjà les propos que tient aujourd'hui le Républicain Donald Trump, et ce cinq ans avant l'accession de ce dernier à la Maison blanche.

La part du fardeau supportée par les États-Unis au titre de la défense collective ou, plus récemment, au titre d'opérations ne relevant pas de l'article 5 menées en dehors du territoire de l'Alliance a toujours été disproportionnée et inéquitable. La dépendance chronique de l'Europe vis-à-vis des États-Unis est d'ailleurs une des principales raisons pour lesquelles, au moment de ratifier le Traité de Washington en 1949, certains sénateurs américains avaient demandé que la validité de ce dernier soit limitée à dix ans seulement. Les Européens ont promis à de multiples reprises de mettre un terme à cette situation au travers de toute une série d'initiatives visant à mieux partager les charges ou à offrir des compensations, sans pour autant faire le nécessaire. Alors que l'Europe s'enrichissait et ambitionnait d'être traitée sur un pied d'égalité sur la scène internationale, son incapacité ou sa réticence à assurer sa propre défense n'en est devenue que plus incompréhensible.

Dès lors, plutôt que de déplorer la reprise du débat sur le partage du fardeau, les Européens devraient peut-être se féliciter de la chance qu'ils ont eue de voir le Canada et les États-Unis prêts à assumer la défense européenne en temps de paix, et ce pendant plus longtemps que les pères fondateurs de l'OTAN l'auraient cru possible – ou souhaitable. Il faut tout simplement que les Européens portent leurs budgets de défense à 2 % du PIB, non pas parce que les États-Unis voient là un préalable à leur soutien de l'OTAN dans la durée, mais parce qu'eux-mêmes évoluent dans un voisinage de plus en plus difficile et sont en butte à de multiples menaces. Grâce à ces 2 %, les Européens auront accès aux capacités dont ils ont besoin pour ne pas devoir faire des choix difficiles entre, par exemple, exercer la dissuasion face à la Russie et lutter contre les extrémistes dans le Sahel ou encore, entre envoyer sur le terrain des divisions à niveau élevé de préparation et se doter de moyens de cyberdéfense plus performants tout en poursuivant les recherches sur des technologies émergentes comme l'intelligence artificielle, la robotique et les fusées hypersoniques.

L’engagement en matière d’investissements de défense approuvé lors du sommet du Pays de Galles, en 2014, a effectivement mis un terme au déclin des dépenses de défense et débouché sur des augmentations en termes réels, et il importe que les Alliés poursuivent sur cette lancée. Mais il leur faudra également développer un discours qui décrypte les liens entre moyens financiers, capacités et sécurité. Les chiffres faisant les gros titres peuvent sembler quelque peu arbitraires. Un montant supplémentaire de cent milliards de dollars d’ici à 2020 représente certes beaucoup d’argent, mais il faut également que l’OTAN explique à l’opinion publique les améliorations que cela va permettre s’agissant des matériels, de l’état de préparation et de l’entraînement, et insiste sur les bénéfices que les pays vont en retirer.

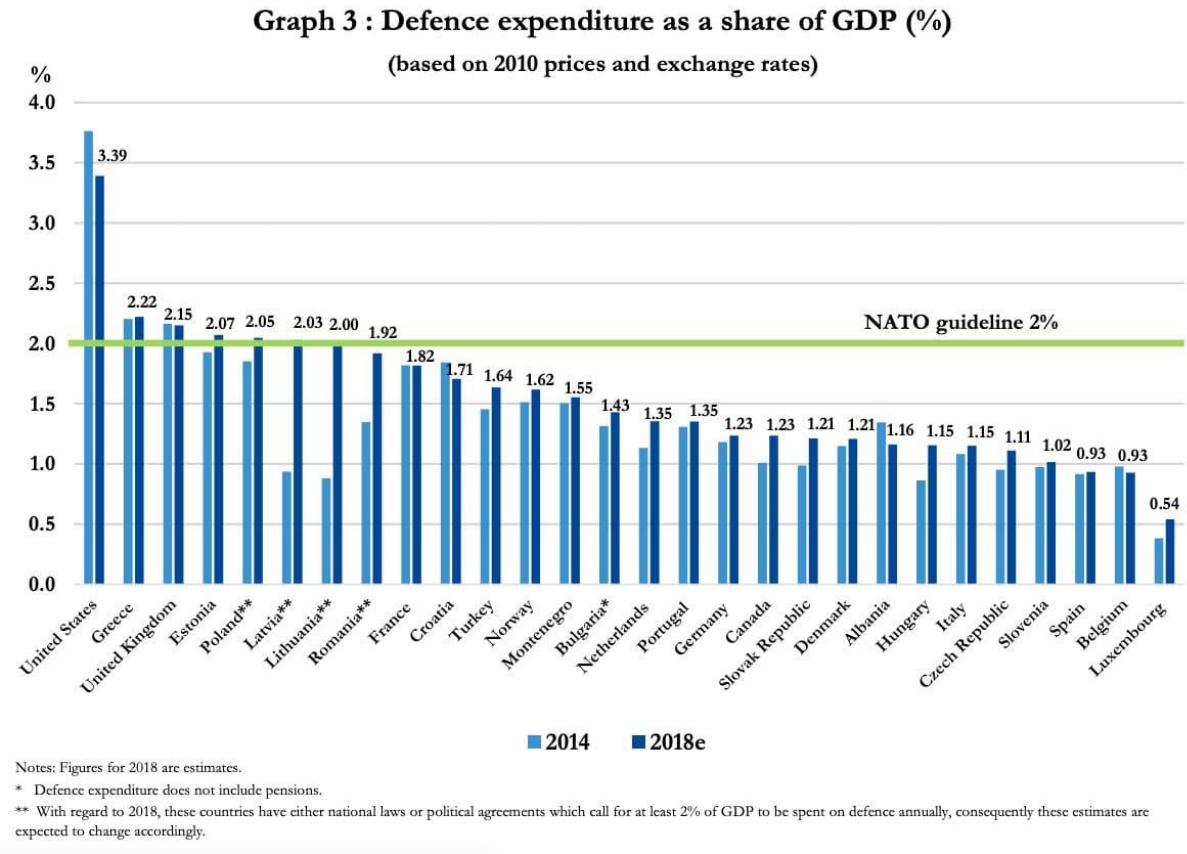

Adopté en 2014, l’engagement en matière d’investissements de défense a enrayé la baisse des dépenses de défense et débouché sur des augmentations en termes réels. En 2018, sept Alliés avaient atteint les 2 % recommandés, contre trois seulement en 2014. © OTAN

Les capacités permettant de faire face à des enjeux comme les cybermenaces, les interférences militaires dans les capacités spatiales d’importance vitale, le terrorisme, la sécurité des frontières, la manipulation des données, la protection des infrastructures essentielles et des chaînes d’approvisionnement décisives, ou encore les crises humanitaires consécutives à des événements météorologiques extrêmes devraient susciter plus d’intérêt au sein de l’opinion publique que les équipements à vocation strictement militaire comme les chars et l’artillerie. Ce constat devrait pousser les responsables des plans de défense de l’OTAN à envisager les besoins

capacitaires dans un cadre plus large. Quant à l'objectif des 2 %, il devrait s'appliquer non seulement à l'OTAN, mais aussi à l'UE. En effet, si les États-Unis venaient un jour à se détourner de l'OTAN ou à limiter leur engagement à la seule défense collective territoriale face à la Russie, ce niveau serait le minimum à atteindre pour une autonomie stratégique européenne digne de ce nom. Dans cette perspective, l'engagement en matière d'investissements de défense, aujourd'hui largement dicté par les États-Unis, évoluerait progressivement pour laisser la place à un objectif exigible entre pays européens.

Cela dit, l'OTAN n'a pas pour vocation première de garantir l'équité (« à contributions égales, avantages égaux »). Les produits – on entend par là les avantages que procure la qualité de membre – seront toujours plus importants que les apports. Ce qui compte avant tout, c'est que les apports de chacun aient des retombées aussi conséquentes que possible pour la collectivité. Les Alliés, en raison de leur diversité (grands ou petits pays dotés de moyens et de réseaux d'influence plus ou moins importants), contribueront toujours à l'effort collectif d'une manière qui leur est propre.

L'OTAN doit jouer un rôle incitatif et faire en sorte que des contributions de différentes natures se combinent pour déboucher sur un effet stratégique maximal. Cette approche est plus efficace que celle consistant à fixer des contributions standard qui risqueraient de renforcer l'OTAN à l'excès dans certains domaines et de l'affaiblir outre mesure dans d'autres. À l'heure d'affronter les défis du XXIe siècle, l'OTAN doit pouvoir mobiliser un éventail à la fois large et varié de moyens, de compétences, de connaissances et de capacités de manière à pouvoir se positionner favorablement face à ses adversaires. Cela est particulièrement vrai dans le cas de la Russie, dont la puissance est essentiellement militaire et qui applique une stratégie fondée sur l'intimidation. Mais se procurer une telle panoplie de moyens ne suffira pas – encore faudra-t-il que l'OTAN apprenne à les utiliser.

De ce point de vue, je considère que l'Alliance devra passer à la vitesse supérieure dans quatre domaines.

Scruter l'horizon des risques

Il importe, en premier lieu, que les Alliés s'intéressent de plus près aux tendances et aux événements déterminants pour la sécurité future.

Ainsi, la Chine va, au cours du XXIe siècle, exercer sur les relations internationales une influence sans commune mesure avec celle de la Russie, et ce dans de très nombreux domaines. Ce pays est d'ores et déjà dans le peloton de tête de la course

aux technologies essentielles comme l'intelligence artificielle, la bio-ingénierie et la connectivité 5G, sur laquelle reposera l'internet des objets. Elle accroît ses investissements en Afrique, en Europe et au Moyen-Orient et affecte de plus en plus de troupes aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Dans leurs discussions sur l'opportunité d'offrir à Huawei l'accès à leurs futurs réseaux informatiques, les Alliés ont déjà constaté que contrairement à la Russie, qui fait généralement l'unanimité contre elle, la Chine risquait de les diviser.

Le modèle chinois étant appelé à devenir le principal rival de la démocratie libérale, il faut impérativement réfléchir à la manière dont les Alliés comptent se positionner face à l'ascension de ce pays. Il n'est pas question ici de présenter la Chine comme la menace militaire de demain, mais plutôt de se demander comment apprendre au mieux à la connaître et à l'aborder. Le moment est peut-être venu de créer un Conseil OTAN-Chine, ou à tout le moins de nouer avec Pékin un dialogue stratégique régulier. La coopération qui s'est exercée dans le passé dans le cadre de la lutte contre la piraterie dans le golfe d'Aden ou du renforcement capacitaire à l'appui des Nations Unies et de l'Union africaine a montré que les relations entre l'OTAN et la Chine étaient porteuses de potentialités. L'OTAN devrait, dans un premier temps, nommer un diplomate ou un responsable de haut rang chargé des rapports avec la Chine, dont la mission consisterait à développer le réseau de contacts avec l'Armée populaire de libération et le pouvoir civil.

Mais l'Alliance devrait aussi s'intéresser plus systématiquement à d'autres problématiques essentielles. Ainsi, à l'heure où l'OTAN est en train de se doter d'une politique spatiale, l'Alliance n'a toujours pas conféré à l'espace le statut de milieu opérationnel, ni mené d'étude sérieuse sur sa dépendance croissante vis-à-vis des moyens spatiaux pour tout ce qui concerne la navigation, la mesure du temps, la poursuite et la désignation d'objectifs – et ce alors que 58 pays ont placé à ce jour des satellites sur orbite et que la majorité des services utilisant des moyens spatiaux, dont l'OTAN ne peut se passer, sont à double usage (civil ou commercial, et militaire). Avec le développement de la défense antimissile, des missiles hypersoniques et des drones et l'importance croissante du traitement des données (sans parler de la détection lointaine et de la cybersécurité), l'espace va devenir le théâtre de rivalités de plus en plus nombreuses. Les risques de manipulation, de perturbation et de destruction des satellites vont s'aggraver, et l'issue des conflits sera de plus en plus fonction de l'aptitude des parties en présence à exploiter au maximum les possibilités offertes par l'espace. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les États-Unis ont mis sur pied, récemment, une force spatiale et projettent la création d'un commandement spatial.

Parmi les questions devant recevoir plus d'attention, on mentionnera également le rôle et l'influence de la Russie en dehors de l'Europe, notamment en Afrique et au Moyen-Orient, et la place que commencent à occuper des acteurs comme l'Inde, l'Iran et l'Arabie saoudite. Mais l'évolution de la nature même de la sécurité n'est pas seulement le fait d'États traditionnels dotés de capacités traditionnelles. D'autres questions, tout aussi importantes, appellent une réponse. Ainsi, comment les grandes entreprises technologiques vont-elles, par leurs décisions, déterminer et contrôler l'avenir de l'internet et des interactions sociales ? Comment, une fois le califat anéanti, l'EIIL/Daech va-t-il se reconstituer et définir un nouveau modèle de fonctionnement ? Comment les milieux de la criminalité organisée sapent-ils la bonne gouvernance et alimentent-ils la corruption ?

L'OTAN ne peut se contenter de réunions ministérielles sporadiques ou d'exposés occasionnels présentés par des diplomates nationaux de passage à Bruxelles. La crise récente entre l'Inde et le Pakistan au Cachemire a montré combien une situation peut échapper très rapidement à tout contrôle et avoir des retombées pour la sécurité mondiale. L'OTAN doit mener une réflexion sur les moyens à mobiliser pour faire en sorte que sa connaissance de la situation et ses rouages consultatifs soient mieux en phase avec l'environnement de sécurité actuel, qui évolue à toute vitesse et de manière imprévisible. Il ne faut pas qu'elle soit perçue comme une organisation aux perspectives étroites ne s'intéressant qu'à quelques questions bien particulières limitées à son voisinage immédiat.

Exercer la dissuasion face aux menaces hybrides

Le deuxième domaine dans lequel l'Alliance doit passer à la vitesse supérieure est la dissuasion à mettre en place face aux menaces qui n'atteignent pas le seuil d'invocation de l'article 5. La guerre hybride est une chose complexe, car la limite entre activités licites et illicites est extrêmement ténue. Ainsi, à partir de quel moment des transactions commerciales normales se transforment-elles en actes d'ingérence hostiles pilotés par un État ? Comment empêcher des adversaires d'utiliser à notre détriment des technologies que nous avons nous-mêmes inventées ? Pour certains analystes, la dissuasion reste inopérante face aux menaces hybrides car celles-ci sont multiformes et ne font qu'exacerber une polarisation et des clivages déjà très présents dans nos sociétés.

Alors qu'il suffit de se procurer une arme nucléaire pour neutraliser la capacité nucléaire d'un adversaire, il n'existe pas, de fait, de solutions de dissuasion faciles et prêtes à l'emploi dans le domaine hybride.

Il faut commencer par faire barrage à l'adversaire ou le priver des fruits de son forfait en privilégiant la résilience et une récupération rapide. La réponse opposée à la

Russie après l'attaque chimique perpétrée à Salisbury l'an dernier a toutefois montré qu'il existait toute une batterie d'autres mesures envisageables. Ainsi, les auteurs de l'attaque ont été identifiés et dénoncés sur la foi de données du renseignement rendues publiques ; on a procédé à l'expulsion coordonnée d'un nombre important de diplomates russes et enfin, l'OTAN et l'Union européenne ont décidé, de concert, de revoir leurs niveaux de préparation et moyens de réponse respectifs face aux attaques chimiques et biologiques.

Le 4 mars 2018, l'ancien espion Sergueï Skripal et sa fille ont été les victimes, à Salisbury (Royaume-Uni), de la première attaque au gaz innervant jamais menée sur le territoire de l'Alliance depuis la fondation de l'OTAN. Les Alliés ont unanimement exprimé leur vive inquiétude face à cette violation flagrante des normes et accord internationaux. © Reuters

Finalement, on devrait pouvoir combattre les campagnes hybrides par la mise en place progressive d'un dispositif de dissuasion fondé sur l'attribution crédible des faits à ceux qui les ont commandités, sur la dénonciation publique des auteurs et sur des ripostes proportionnées montrant, en dehors de toute escalade, que les attaques hybrides se verront immanquablement opposer une réponse collective et unifiée. Il s'avère par ailleurs essentiel, dans cette perspective, de recenser les vulnérabilités de l'ensemble des infrastructures essentielles de l'OTAN, tant physiques que virtuelles, et d'y remédier. Ces différentes réponses seront mises au point au terme d'une période de tâtonnements au cours de laquelle l'Alliance déterminera progressivement les solutions les plus susceptibles d'amener l'adversaire à réfléchir à deux fois avant d'agir. Elles seront consignées dans un manuel regroupant les différentes mesures – celles qui existaient déjà et les nouvelles –, qu'il faudra apprendre à appliquer de manière ciblée, contre les États incriminés ou ceux qui sont à leur solde.

Enfin, et c'est là un aspect crucial, l'OTAN devra faire évoluer sa culture pour faire preuve d'une réactivité permanente en s'appuyant sur des renseignements fiables et en prenant beaucoup de petites décisions sans attendre, plutôt que des grandes décisions tardives de temps en temps. De toute façon, à partir du moment où elle sera en mesure de faire face efficacement à des incidents restant en deçà du seuil d'invocation de l'article 5, le risque qu'elle soit confrontée à l'avenir à des situations de type article 5 sera plus faible.

Relancer les partenariats

Le troisième domaine auquel l'Alliance doit prêter attention est celui des partenariats. Une des réalisations majeures de l'OTAN depuis la fin de la Guerre froide aura été d'amener 40 pays à nouer avec elle des partenariats structurés fondés sur la notion de bénéfice mutuel. Les partenaires ont fourni des troupes dans le cadre d'opérations sous commandement OTAN et ont pu accéder, dans le même temps, à une enceinte multinationale au sein de laquelle ils peuvent se faire entendre et être les acteurs d'une coopération pratique sur des questions de sécurité communes. En forgeant des partenariats avec les Alliés, ils ont vu s'affirmer leur rôle en matière de sécurité internationale. L'interopérabilité qui en a résulté est aussi intellectuelle que militaire ou pratique. Les pays liés à l'OTAN au travers des partenariats ont pu se rapprocher de la communauté de démocraties qu'incarne l'Alliance atlantique, tandis que l'OTAN gagnait en légitimité aux yeux des Nations Unies et, plus largement, de la communauté internationale. Bref, tout le monde en est sorti gagnant. Mais, à l'heure où l'Alliance revoit ses priorités et où la défense collective revient au centre de l'attention, cet acquis risque d'être perdu.

Le Conseil de partenariat euro-atlantique a, en son temps, suscité de vifs espoirs. Aujourd'hui, la consultation en son sein est devenue ponctuelle, et les autres cadres de partenariat, comme le Dialogue méditerranéen ou l'Initiative de coopération d'Istanbul ont besoin de trouver un nouveau souffle.

Et tandis que quelques cadres individuels seulement ont été définis avec des pays comme la Suède et la Finlande, l'OTAN n'a toujours pas formulé de vision globale pour ses partenariats. Pourtant, dans un monde où le multilatéralisme est en péril, un tel réseau constitue un atout précieux, qu'il convient de redynamiser avant qu'il ne s'atrophie.

Une réponse possible consisterait à reprendre le débat sur les normes. Dans ce cadre, le partenariat commençait à engranger des résultats intéressants, s'agissant notamment des travaux à mener sur la cause « femmes, paix et sécurité » , le rôle des sociétés privées de sécurité, la protection des civils ou encore la lutte contre la traite des êtres humains. L'environnement de sécurité actuel exige l'introduction de

nouvelles normes sur des matières comme les cybermenaces, les systèmes d'armes autonomes, les médias sociaux, les interférences qui perturbent les systèmes GPS et les satellites spatiaux, pour ne citer que quelques exemples. L'OTAN, même si elle ne se prête pas forcément à la négociation formelle de normes, peut néanmoins offrir un espace utile pour faire le tri entre bonnes et mauvaises idées, aider un consensus à se dégager et permettre aux différents acteurs concernés, organisations non gouvernementales et secteur privé compris, de se retrouver autour d'une même table.

À l'heure où l'on associe si souvent l'OTAN à des budgets de défense qui n'en finissent pas de grimper et à l'accumulation de moyens militaires de pointe, une relance des partenariats pourrait être un moyen de rassurer le public en montrant que l'Alliance a une conception de la sécurité qui n'est pas seulement militaire, mais également politique.

Encourager la défense européenne

Enfin, l'Alliance doit s'attaquer avec détermination à la question de la défense européenne. Dès les premiers jours d'existence de l'OTAN, une fracture est apparue au sein de l'Alliance sur la question de savoir s'il convenait d'encourager ou non une identité de défense spécifique à l'Europe (et, dorénavant, à l'UE).

Au début des années 1950, le secrétaire d'État américain John Foster Dulles menaça les Européens d'une « révision déchirante » de la politique étrangère des États-Unis si ceux-ci ne créaient pas plus de divisions européennes (en particulier allemandes). Il en est résulté la Communauté européenne de défense, que l'Assemblée nationale française allait rejeter en août 1954.

Plus de 60 ans plus tard, le débat sur la nécessité d'une armée européenne ou d'une autonomie stratégique européenne reste entier. Certains veulent plus de capacités européennes, mais pas d'institutions distinctes ; d'autres, relativement indifférents à l'aspect capacitaire, veulent des institutions. Une défense européenne est présentée tantôt comme un bouclier face aux velléités de désengagement des États-Unis tantôt comme un moyen de renforcer l'Alliance et le partenariat transatlantique en venant à bout de la fragmentation des budgets et des programmes d'acquisition de défense européens, et aussi comme un moyen d'optimiser les dépenses des pays européens au travers de programmes de coopération plus nombreux.

Des décennies durant, cet effort a été freiné par l'attitude incohérente des États-Unis (sommes-nous favorables à cette idée et, dans l'affirmative, à quelles conditions ?) et par les divisions entre Européens eux-mêmes (sommes-nous capables de développer une culture commune du recours à la force et comment un tel projet peut-il servir les

intérêts de tous et non pas seulement les objectifs d'un ou deux membres clés de l'UE ?).

Mais nous nous trouvons désormais à un tournant décisif. Récemment, l'Union européenne a lancé une série d'initiatives qui font passer l'ambition d'ensemble devant les considérations institutionnelles et financières. Elle n'avait jamais été aussi loin depuis l'échec de la Communauté européenne de défense. Il s'agit de la Coopération structurée permanente (CSP), qui compte 34 projets multinationaux, du Fonds européen de la défense, dont la capitalisation initiale se monte à 13,5 milliards d'euros, et de l'Initiative européenne d'intervention, destinée à promouvoir une culture stratégique commune en matière de projection de la puissance et de planification des missions. Le président français Emmanuel Macron a par ailleurs proposé la mise sur pied d'un Conseil de sécurité européen et le renforcement de la base industrielle et technologique de l'Union européenne dans le domaine de la défense. Il faudra cependant compter avec le Brexit, en sachant qu'il ne sera pas facile de maintenir le Royaume-Uni, Allié de premier plan, solidement ancré dans chaque aspect de la défense européenne (de la coopération en matière de police et de renseignement aux brigades de combat).

Lors de la réunion des ministres de la Défense de l'UE tenue en Roumanie le 30 janvier 2019, Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN, a tenu les propos suivants : « Il est bon pour l'OTAN que l'Europe – l'Union européenne – renforce sa collaboration en matière de défense. Nous considérons en effet qu'une telle démarche peut aboutir au développement de nouvelles capacités, entraîner un accroissement des dépenses de défense et remédier à la fragmentation de l'industrie européenne de défense. » © OTAN

Il incombe dès lors à l'OTAN de se demander comment elle peut non seulement encourager ces initiatives européennes mais également aider à les orienter. Bien entendu, on cherchera à éviter les doubles emplois. Mais il faudra surtout faire en sorte de réduire la pression sur les États-Unis en donnant aux Européens les moyens d'entreprendre, dans le cadre de l'OTAN, des missions de sécurité collective situées dans le haut du spectre, soutenir plus fermement la stabilisation en Afrique et au Moyen-Orient, définir le champ de la solidarité intra-UE face à des incidents comme des cyberattaques, des attaques terroristes ou des catastrophes naturelles (articles

42.7 et 222 du Traité de Lisbonne), et mieux rentabiliser les euros alloués à la défense, en faisant converger les efforts et en augmentant les investissements dans les technologies de pointe.

Et surtout, l'OTAN devra parvenir à un nouvel arrangement transatlantique par lequel, d'une part, les États-Unis accepteront la réalité d'une défense intégrée à l'échelle de l'UE et ne percevront plus cette dernière comme une concurrente ou une menace pour l'OTAN, et, d'autre part, les pays de l'UE tiendront leurs engagements capacitaires et travailleront de manière à renforcer la capacité globale de l'OTAN à répondre aux défis présents à l'est et au sud et à contrer les menaces hybrides. Il faudra, dans cette perspective, que l'Union européenne se montre généreuse vis-à-vis des Alliés non-membres de l'UE en maintenant avec eux des associations étroites en échange des contributions significatives que ces derniers apporteront à ces efforts.

Les ambitions de l'UE dans le domaine de la défense ne vont pas disparaître, pas plus que celles de l'OTAN. Il appartient à l'actuelle génération d'hommes et de femmes politiques de faire en sorte qu'elles finissent par converger.

Le 70e anniversaire de l'Alliance offrira de multiples occasions de revenir sur les succès passés de l'OTAN. Les messages de félicitations ainsi que les déclarations d'engagement ne manqueront pas, et on ne peut que s'en féliciter. Mais cet anniversaire sera également l'occasion de procéder à un certain recalibrage politique, qui devrait permettre à l'Alliance d'engranger des résultats positifs au cours des sept prochaines décennies. Il s'agit là d'une opportunité qu'on ne peut laisser passer.

Quelques suggestions pour vos loisirs de fin d'année :

- Le Mons Memorial Museum qui présente une exposition temporaire qui a pour thème : « Trains et Espionnage ». En parallèle avec le thème Europalia sur les trains.
- Le Mons Memorial Museum qui projette un film/reportage qui a pour thème « Résistantes » qui montre l'engagement et le vécu de femmes hennuyères avec leurs témoignages. Emouvant et passionnant.
- Le MuMons, musée de l'Université de Mons qui présente une exposition sur l'origine du bâtiment en tant que couvent des Visitandines (17^{e} et 18^{e} siècles), prison, conservation des archives de l'Etat (1870-2006), bâtiment universitaire dont le cloître est transformé en université.

  La rénovation des bâtiments est une magnifique prouesse architecturale.

En hommage à la mémoire d'un résistant de la 1GM, Jérôme Daubechies

Monument au tir communal de Mons

Qui connaît encore **Jérôme Daubechies** (Quaregnon 1886 - Mons 1916) ?

Qu'il ait été fusillé par les Allemands pour espionnage le 18 octobre 1916, qui s'en souvient encore ? Il naquit à Quaregnon dans une humble famille ouvrière le samedi 20 mars 1886.

Ouvrier maçon dès l'âge de 11 ans, il devint ensuite un petit entrepreneur. Après son mariage célébré à la collégiale Sainte-Waudru, il alla habiter le quartier du pont Beumier à Jemappes dès 1913 pour surveiller la construction de la centrale électrique du Charbonnage.

Il fréquenta l'Ecole industrielle de Saint-Ghislain, il y obtint avec brio un diplôme en construction, spécialisation en béton armé. Le béton armé s'est développé à partir du rachat par les Allemands des licences déposées en 1881. Il s'agit donc d'une technique nouvelle : sa spécialisation le rendait intéressant aux yeux des militaires, mais la guerre de 1914 le priva de revenus.

Pour faire vivre sa petite famille, il accepta d'espionner le trafic ferroviaire allemand vers le front et indiquer les structures des ponts et constructions susceptibles d'être sabotés. Daubechies faisait partie de la vaste organisation depuis 1915, et ignorait qu'un traître de Maastricht allait la dénoncer.

Convoqué à la Kommandantur de Jemappes le samedi 4 mars 1916, alors qu'à Bruxelles débutait le procès de Gabrielle Petit, il s'y rendit sans méfiance et resta interloqué quand un polizei lui mit sous le nez des photocopies des rapports bien rédigés de sa main, de la même écriture, indéniablement. Jérôme Daubechies dut avouer, et fut conduit à la prison de Mons. Défendu pourtant par Me Victor Maistriau, le futur bourgmestre et ministre d'Etat, il se vit condamné deux fois à la peine de mort pour espionnage après un simulacre de demande de grâce. Une des deux peines fut maintenue d'autant que le procès stipulait qu'il avait ou qu'il allait attenter à la vie du général-gouverneur allemand de Belgique (c'est lui qui accordait les demandes de grâce !).

Voici le dernier mot adressé à l'intention de sa femme, exposé au Mons Memorial Museum, avec une autre lettre et un porte-boîtes d'allumettes réalisé en prison : « Ma chère Joséphine, Avant de partir pour l'autre monde, je t'adresse encore mes meilleures pensées et te dire que je meurs avec courage. Ne te décourage pas trop sur ce malheur qui s'abat sur notre famille, au contraire, espère en Dieu, qu'il t'assistera dans tes peines. Embrasse bien fort les enfants à ma place. Ton tout dévoué Jérôme. »

Le mercredi 18 octobre 1916, à 6h du matin, le Borain quittait la prison en auto, qui tomba en panne sur le boulevard. On alla en chercher une autre. Monseigneur de Croÿ, doyen de Sainte-Waudru, réconforta le condamné. Au Tir communal, Daubechies refusa le bandeau et mourut avec courage. Veuve avec deux fillettes de 2 et 4 ans, Mme Daubechies épousa en 1919 Emile Daubechies, le frère de son époux revenu de l'Yser, pour garder le nom glorieux.

Le 1er juin 1930, devant le roi Albert, la Reine Elisabeth, les princes Léopold et Charles, on inaugura au Tir communal le monument, toujours présent aujourd'hui, en souvenir du héros.

Une cérémonie de l'armistice dédiée à Jérôme Daubechies a eu lieu au Tir communal de Mons, le mardi 9 novembre à 10h45.

Souvenons-nous.

Texte écrit par son petit-fils Jean-Guy Duez

In memoriam

Un cavalier nous a quitté. Ce Chasseur à Cheval était Major des troupes blindées, c'était Robert Antoine.

Robert était un homme passionné par l'histoire et, plus particulièrement, l'histoire militaire. Il était d'ailleurs intarissable sur bon nombre de sujets.

Robert Antoine fait son SM au 4 Ch Ch à Arnsberg en 1964 où il est affecté comme SLt à l'Esc EMS. Il poursuit sa carrière d'OR en participant à de nombreux rappels avec le 3 Ch Ch, unité DMT de la province de HNT dans les années 80.

Il rejoint ensuite l'EM de la Province dès 1988.

Robert Antoine était un homme de conviction, certes discret, mais compétent dans ses diverses fonctions. Il montrait de l'intérêt et du respect vis-à-vis de tous ceux qu'il rencontrait. Sa motivation faisait de lui un homme efficace et positif dans son travail.

Robert était membre de nombreuses associations patriotiques et, en particulier, administrateur du Cercle Royal des Officiers de réserve de Mons pour lequel il a collaboré énormément pendant quelques décennies.

Robert était un excellent tireur qui a remporté de nombreux prix lors des compétitions nationales militaires de tir.

Il était un homme pour qui le mot « Belgique » n'était pas un vain mot et, fier de son pays, il était toujours prêt à le défendre.

Le Major Robert Antoine a maintenant rejoint ses frères d'arme qui ont quitté ce monde avant lui et avec lesquels il a largement accompli sa mission d'Officier des Troupes blindées.

Robert repose en paix !

Madame Solange Bonte
Monsieur et Madame
Jean-Jacques et Marie-Hélène LAMBERT - LECLERCQ,
Madame Anne-Aymone LAMBERT,
ses enfants;
Barberine, Guillaume,
ses petits-enfants;
Madame Marie-Thérèse DESCAMPS - LAMBERT,
sa sœur;
Monsieur (†) et Madame BONTE - BRUNIN,
Monsieur et Madame BONTE - POINCIGNON,
ses beaux-frères et belles-sœurs;
Ses neveux, nièces, cousins et cousines,
ainsi que les familles apparentées
ont la profonde tristesse de vous faire part du décès de
MONSIEUR
Jacques L. M. LAMBERT
Ancien Gérant SPRL LAMBERT - VANBRUYSTEGEM
Commandant (R) d'Artillerie
Past Président C.R. MARS & MERCURE Club Mons
Ancien Vice-Président C. R. Officiers Réserve Mons
Membre PROBUS Mons-Sud
Ancien membre-fondateur LIONS Frameries en B.
Officier de l'Ordre de la COURONNE
Chevalier de l'Ordre de LEOPOLD
Croix Militaire de 1ère Classe
né à Jemappes le 10 juillet 1931 et
y décédé le 1er décembre 2021.

Samedi 12 février 2022 à 10H00

Au Mons Memorial Museum

1914 - 1918 : trains et espionnage

Dans le cadre d'EUROPALIA TRAINS & TRACKS

- Le Mons Memorial Museum se penche sur un aspect méconnu de la première guerre mondiale : le lien entre espionnage et réseau ferroviaire, et met en lumière l'histoire de la résistance dans la région de Mons.

- L'exposition propose au public de découvrir le rôle fondamental des trains et du réseau ferroviaire en temps de guerre. Cet incontournable outil logistique, qui rendit possible un conflit d'une telle ampleur, fut tout aussi essentiel pour permettre la victoire des Alliés.

- Lorsque la guerre éclate en 1914, le réseau ferroviaire est au maximum de son expansion. Il permet le déplacement de nombreux soldats à travers toute l'Europe et conserve par la suite un rôle de première importance dans le transfert logistique de matériel et de troupes. En Belgique occupée, les Allemands exploitent habilement le réseau ferroviaire. Le pays devient la plaque tournante du passage des nombreux convois.

- Retraçant d'abord le rôle du train et du chemin de fer durant les premiers mois du conflit, l'exposition se focalise ensuite sur la question plus spécifique de la surveillance du passage des trains par des civils résistants. En Belgique occupée, à Mons et dans le Borinage comme ailleurs, des civils - agents et agentes des réseaux de renseignement - se muèrent en effet en espions, risquant leur vie pour transmettre aux services belges, français et britanniques des informations cruciales relatives au passage des trains et leur cargaison.

- Leurs noms sont Jerôme Daubechies, Charles Simonet, Joseph Delsaut, Jules Legay ou Alfred Ghislain, et leurs histoires sont présentées et mises en contexte à travers des témoignages et des objets muséaux.

« Résistantes », un documentaire

Mons, mai 1940, les troupes allemandes occupent toute la Belgique. Dans la région de Mons-Borinage se mettent en place des groupements secrets de résistance. Ceux-ci s'organisent à travers divers réseaux selon les spécialisations des uns ou les motivations politiques des autres. Qu'en est-il des femmes dans ces réseaux ? Quels sont leurs rôles ? Prennent-elles des risques ? Quels sont leurs motivations ?

À travers les témoignages de résistantes et de leurs descendants, mais aussi par les objets qu'elles nous ont transmis, découvrez des tranches de vie d'une époque troublée et parfois oubliée. Du destin funeste de Marguerite Bervoets en passant par l'histoire de Léonce Descamps qui n'avait que 16 ans en 1944, vous serez émus, surpris et embarqués dans le tourbillon de ces années de guerre, où la quête de liberté donnait force et courage à de nombreuses femmes pour braver l'ennemi dans la résistance.

La trame du film nous emmène jusqu'à la Libération de la région de Mons-Borinage en septembre 1944 par les troupes américaines où le rôle de ces femmes résistantes prendra toute son importance. Mémoire, témoignages et histoire sont mêlés pour vous faire découvrir une fresque émouvante et poétique sur le destin de ces femmes résistantes.
Ce film est une production de la Ville de Mons et du Mons Memorial Museum, réalisé par Magicowl (Mehdi Semoulin).

Musée Col Avi R. Lallemant DFC and bar "Mémorial Spitfire"

Samedi 26 mars 2022 : Visite du musée de la base de Florennes

RV : 09H45 au musée

Départ de Mons (place Nervienne) en voiture individuelle ; possibilité de grouper les personnes

Restaurant (libre) à Florennes

PAF : à déterminer en fonction du repas

Remarque importante !

En cas d'inscription, veuillez **compléter impérativement les informations** ci-dessous car le musée se situe dans un domaine militaire.

Nom	Prénom	Date de naissance	N° national	Nationalité	Relation	N° plaque
					Membre CROR Mons	

BULLETIN D'INSCRIPTION

Alain KICQ, rue de la Licorne 34 – 7022 Hyon

Tél. 065/35 42 85 – GSM 0485/13 12 01

E-mail: alainkicq49@hotmail.com

Nom et prénom : ……

Grade : …….

Adresse : …….

Tél. :……

Votre e-mail (important) : ……

- **Cotisation** : Verse le montant de la cotisation 2022, soit 12,50 € sur le

compte BE64 0015 7243 3452 du CROR Mons

Virement effectué le ……..……

-**A.G. CROR Mons du 12 mars 2022** :

Participe à l'A. G. statutaire OUI - NON

Participe à la conférence OUI - NON

Participe au repas de tradition OUI – NON
et verse le montant de 57,00 € X ….. = …… (1) sur le compte du CROR Mons
BE64 0015 7243 3452

- **Visite guidée du MMM** - **12 février 2022** OUI – NON
PAF : 6,00 €/ personne
Repas qui suit la visite OUI – NON

-**Visite du musée de la base de Florennes – 26 mars 2022**

Nombre de personnes : ……..
Repas (facultatif) qui suivra la visite OUI – NON
Nombre de personnes : …….

(1) Pour les membres du CROR Mons en règle de cotisation le 31 décembre 2021 ainsi que leurs épouses ou compagnes